

2025
2029

■ COMMUNAUTÉ
■ D'AGGLOMÉRATION
■ ÉPINAL



CRD

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
GAUTIER-D'ÉPINAL
MUSIQUE ET ART DRAMATIQUE

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT**

Voté au Conseil Communautaire du 1^{er} décembre 2025



SOMMAIRE

P.04-05	Introduction
P.06-11	Présentation générale du Conservatoire Gautier-d'Épinal
P.12-17	Diagnostic partagé, Contexte territorial et culturel
P.18-25	AXE 1 : Un Conservatoire ouvert et solidaire
P.26-31	AXE 2 : Le Conservatoire actif et inscrit dans son territoire
P.32-41	AXE 3 : Le Conservatoire, lieu d'émancipation par la pratique artistique
P.42-51	Annexes
P.44-51	Le projet en 25 actions
P.52-53	Cursus des études
P.54-55	L'équipe du Conservatoire
P.56-57	Les chiffres clés du Conservatoire Gautier-d'Épinal
P.58-59	Glossaire

INTRODUCTION

Notre société d'aujourd'hui est en profonde et rapide transformation, marquée par des défis d'une ampleur que nul n'aurait pu anticiper il y a encore quelques années. Les enjeux liés à la transition écologique et numérique s'imposent désormais comme des priorités majeures. À l'heure d'élaborer notre projet d'établissement pour les quatre années à venir, il nous appartient d'inscrire notre réflexion et nos orientations dans ce contexte exigeant et en constante évolution.

Notre mission pédagogique et artistique s'enracine dans une tradition de transmission des savoirs et des savoir-faire, tout en demeurant pleinement en phase avec la société contemporaine. Cette articulation entre héritage et modernité constitue le fondement et la cohérence du présent document. Afin de définir son action pour les quatre prochaines années, le Conservatoire Gautier-d'Épinal a élaboré un projet fixant ses grandes orientations territoriales, artistiques et pédagogiques. Nous affirmons notre volonté d'être un établissement ouvert, accueillant largement tous les publics et offrant à chaque élève les conditions favorables à son épanouissement et à son émancipation. Nous souhaitons mobiliser nos ressources et nos compétences dans une dynamique collective, au service du territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Notre établissement entend se positionner comme un acteur exemplaire en matière d'accessibilité à l'offre d'enseignement, et de participation de tous aux projets et à la vie culturelle du territoire. Le Conservatoire Gautier-d'Épinal, en tant qu'équipement culturel de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, s'inscrit naturellement comme un acteur majeur du schéma de développement culturel de son territoire. Dans ce cadre, le Conservatoire Gautier-d'Épinal participera activement à la mise en œuvre du CTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique Culturelle), il poursuivra par ailleurs son engagement en faveur de l'innovation pédagogique, tant à destination des artistes amateurs que des futurs artistes professionnels,

en leur proposant une formation globale, exigeante et adaptée à la diversité de leurs parcours. Le présent document s'inscrit également, en tant qu'établissement à rayonnement départemental, dans le cadre des orientations définies par le Ministère de la Culture et du Conseil Départemental des Vosges.

Il a été conçu et rédigé dans un souci constant de cohérence avec la feuille de route de la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Il fixe le cadre stratégique et opérationnel pour la période 2025-2029 et s'inscrit dans le prolongement des projets précédents, mais aussi dans un contexte renouvelé marqué par :

- la diversification des pratiques artistiques,
- l'élargissement des publics,
- la transformation numérique,
- et les attentes croissantes des collectivités en matière de démocratisation culturelle.

NOTRE AMBITION :



Renforcer l'accessibilité
et la solidarité



Inscrire davantage
le Conservatoire
dans les dynamiques
territoriales



Faire du Conservatoire
un lieu d'émancipation
individuelle et collective
par la pratique
artistique



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

du Conservatoire Gautier-d'Épinal

HISTOIRE

1952

Crée en 1952 par le Conseil Municipal de la Ville d'Épinal afin de former les musiciens de l'orchestre d'harmonie municipale, l'École Municipale de Musique n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux exigences pédagogiques et culturelles contemporaines.

1987

Elle consolide son statut en devenant École Nationale de Musique et emménage dans l'actuel bâtiment Rue Thiers.

2006

Suite au décret de reclassement du 12 octobre 2006, elle devient alors **Conservatoire à Rayonnement Départemental**, qui est renommé en 2008 **Conservatoire Gautier-d'Épinal**. Pour se conformer aux conditions de classement des établissements d'enseignement artistique, le choix de la municipalité se porte alors sur le théâtre en seconde spécialité.

2013

La gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération d'Épinal et une annexe est ouverte en 2014 Quai Jules Ferry, puis en 2025 avenue Général de Gaulle. Depuis 2013, il fait également partie du réseau des Conservatoires du Grand Est (Sillon Lorrain) qui organise des entrées et sorties communes pour les Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES).

2017

En 2017 puis en 2024, son classement est renouvelé. Cette reconnaissance confirme son rôle central dans la transmission des savoirs artistiques et son engagement en faveur de l'excellence musicale et théâtrale. Le dernier arrêté de classement de 2024 appelle cependant la collectivité à faire évoluer la situation de la spécialité théâtre pour se conformer au nouveau SNOP de 2023.

BÂTIMENTS

Le bâtiment situé rue Thiers, de 1 000 m² offre 17 salles de cours, un centre de documentation, 2 salles pour les pratiques collectives et un auditorium. Les locaux principaux sont complétés par 2 sites situés également sur Épinal à proximité du centre-ville : le site quai Jules Ferry, dispose de 3 salles de cours et d'un plateau technique pour la spécialité théâtre ; le site avenue Général de Gaulle, d'une salle dédiée spécifiquement au cours de batterie.

Par ailleurs, une convention permet d'utiliser les studios de répétitions de la SMAC locale La Souris Verte, plus particulièrement adaptés aux musiques amplifiées.

La construction de la nouvelle « Louvière » par la Communauté d'Agglomération d'Épinal permettra au CRD de bénéficier d'un auditorium supplémentaire de 150 places qui sera partagé avec l'Orchestre professionnel la belle image. Ceci devrait offrir dès la rentrée 2026 des conditions optimales pour les pratiques collectives et l'accueil d'artistes.



ÉQUIPE



55 Enseignants
dont 33% de PEA

L'équipe administrative et technique est composée d'une directrice, d'une direction adjointe déléguée aux études, d'une responsable administrative et financier, d'une chargée de communication, de deux secrétaires en charge de la scolarité, d'une documentaliste, d'un régisseur technique principal, d'un régisseur technique adjoint, de quatre agents d'accueil et de deux personnels d'entretien.

ENSEIGNEMENT

Le Conservatoire poursuit sa mission fondamentale : offrir un enseignement spécialisé dans la musique et le théâtre, tout en contribuant activement à la vie culturelle locale et départementale.

Il propose un parcours allant de l'initiation aux classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES), permettant aux élèves les plus avancés de se préparer aux grandes écoles et Conservatoires supérieurs (CNSM).

Dans un contexte marqué par une reprise significative des inscriptions depuis 2024, notre établissement s'engage à diversifier ses offres pédagogiques. L'ouverture récente du département Musiques Amplifiées et la diversification des cursus participent à cet élargissement du public accueilli.

Depuis 2022, année d'arrivée d'une nouvelle direction, de nombreuses évolutions concrètes ont vu le jour, en parallèle de réflexions qui aboutissent aujourd'hui.

Le Conservatoire Gautier-d'Épinal compte actuellement 906 élèves inscrits, et mène également des actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) auprès d'environ 1 300 autres jeunes à travers des dispositifs spécifiques.

ÉLÈVES

906 ÉLÈVES

♀ 538 Filles ♂ 368 Garçons

Répartition des élèves par spécialité

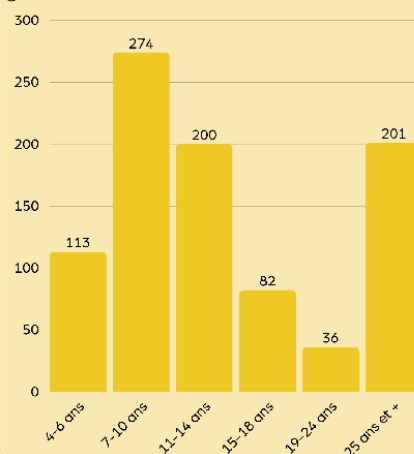
🎵 832 Élèves en musique

🎭 74 Élèves en théâtre

Pyramide des âges



de 4 à 92 ans

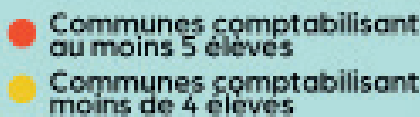


Provenance géographique des élèves



95% des élèves proviennent de 45 communes de la CAE
04% des élèves proviennent de 26 communes hors de la CAE
01% des élèves proviennent de 6 communes hors du département

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL



78 COMMUNES
116 338 HABITANTS



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ÉPINAL

Des nouveaux dispositifs pédagogiques

Un département musiques amplifiées a été créé en 2023 en partenariat avec la SMAC La Souris verte : une nouvelle esthétique attendue, aujourd'hui plus de 70 élèves sont inscrits dans ce cursus.

Un parcours adapté pour les élèves en difficultés scolaires dues à des problématiques médicales avérées (type dys, autistique ou autres), les élèves suivent ce parcours selon leur besoin, à leur rythme, sans pression d'évaluation imposée en fin de cycle par exemple.

L'accueil de public empêché avec le partenariat de l'IME Francis Grosjean : 2 groupes d'enfants/adultes sont accueillis chaque semaine par la référente handicap du Conservatoire pour des séances de sensibilisation à la musique.

Des ateliers famille ont été créés afin de donner l'opportunité aux familles d'enfants handicapés d'avoir un espace d'échanges avec d'autres familles le temps d'un atelier musical.

Le Conservatoire sensibilise, en partenariat avec le relais petite enfance de la CAE, les tout-petits aux joies de la découverte sonore et de l'expression musicale, favorisant ainsi leur éveil et leur développement.

Dans les EHPADs, la musique et le théâtre deviennent un puissant vecteur de lien social, stimulant et apportant réconfort aux résidents.

Un nouvel Orchestre à l'École « bois et percussions » voit le jour en 2025, dans un quartier défavorisé de la Ville d'Épinal. Il fait écho à l'Orchestre à l'École de l'école d'application Jean Macé « cuivres et percussions » élaboré en 2017. Grâce aux deux Orchestres à l'École (OAE) et à son école chantante, implantés en quartiers prioritaires, le Conservatoire permet aux jeunes d'accéder à une pratique artistique exigeante, encourageant leur engagement et leur épanouissement personnel. À travers ces actions, le Conservatoire à Rayonnement Départemental Gautier-d'Épinal se positionne comme un acteur incontournable de l'accès à la Culture pour tous, et vecteur de lien social.



L'école du spectateur : des conventions de partenariats avec les acteurs culturels de la Ville d'Épinal ont été établies (concerts classiques, Floréal, Orchestre la belle image...) avec l'envie de mutualiser nos forces, nos budgets respectifs en accueillant des artistes de renommée au Conservatoire pour des masterclass.

Des nouveaux documents : le travail sur le règlement intérieur et règlement des études se terminent fin 2025, deux documents scindés pour une meilleure information et compréhension des parcours d'études pour les usagers et tous les partenaires.

Un Conservatoire numérique : Les périodes de confinement ont accéléré cette transition numérique, avec de nouveaux outils associés. Des investissements en matériel ont été nécessaires, avec le déploiement également du wi-fi sur l'ensemble des bâtiments. Un nouveau site internet a vu le jour pour une communication optimisée, fluide, liée à une nouvelle identité visuelle, couplé à une charte graphique résolument moderne.

« Inscription tout en ligne » : les démarches d'inscription « tout en ligne » ont permis de simplifier l'accès au Conservatoire et un gain de temps pour les agents en charge de la scolarité. Le personnel du secrétariat accompagnera plus particulièrement tous ceux qui souhaitent une aide pour l'utilisation de la forme informatisée sur rendez-vous.

La stratégie d'ouverture du Conservatoire s'est mise en place avec la Nuit des Conservatoires, les portes ouvertes et journée ouverte, cycle de conférences, et accueils de nombreux publics.

LA MÉTHODOLOGIE du projet d'établissement : *Un travail collectif et participatif*

Le projet d'établissement a été élaboré à travers plusieurs étapes de réflexion et de co-construction depuis 2023. Il a d'abord été co-construit au sein des Conseils Pédagogiques, tout en souhaitant impliquer également les usagers. Un questionnaire a ainsi été envoyé aux familles, également aux équipes enseignantes, administratives et techniques, afin de recueillir leurs perceptions à travers la question : « Que représente pour vous le Conservatoire ? Quel est son ADN ? »

Un état des lieux puis un diagnostic avec les équipes a ensuite été établi pour dresser un panorama de tous les domaines de l'établissement : pédagogie, communication, numérique, solidarité... Des ateliers de concertation ont été organisés en deux temps, en juillet et septembre 2024, réunissant l'ensemble des agents du Conservatoire.

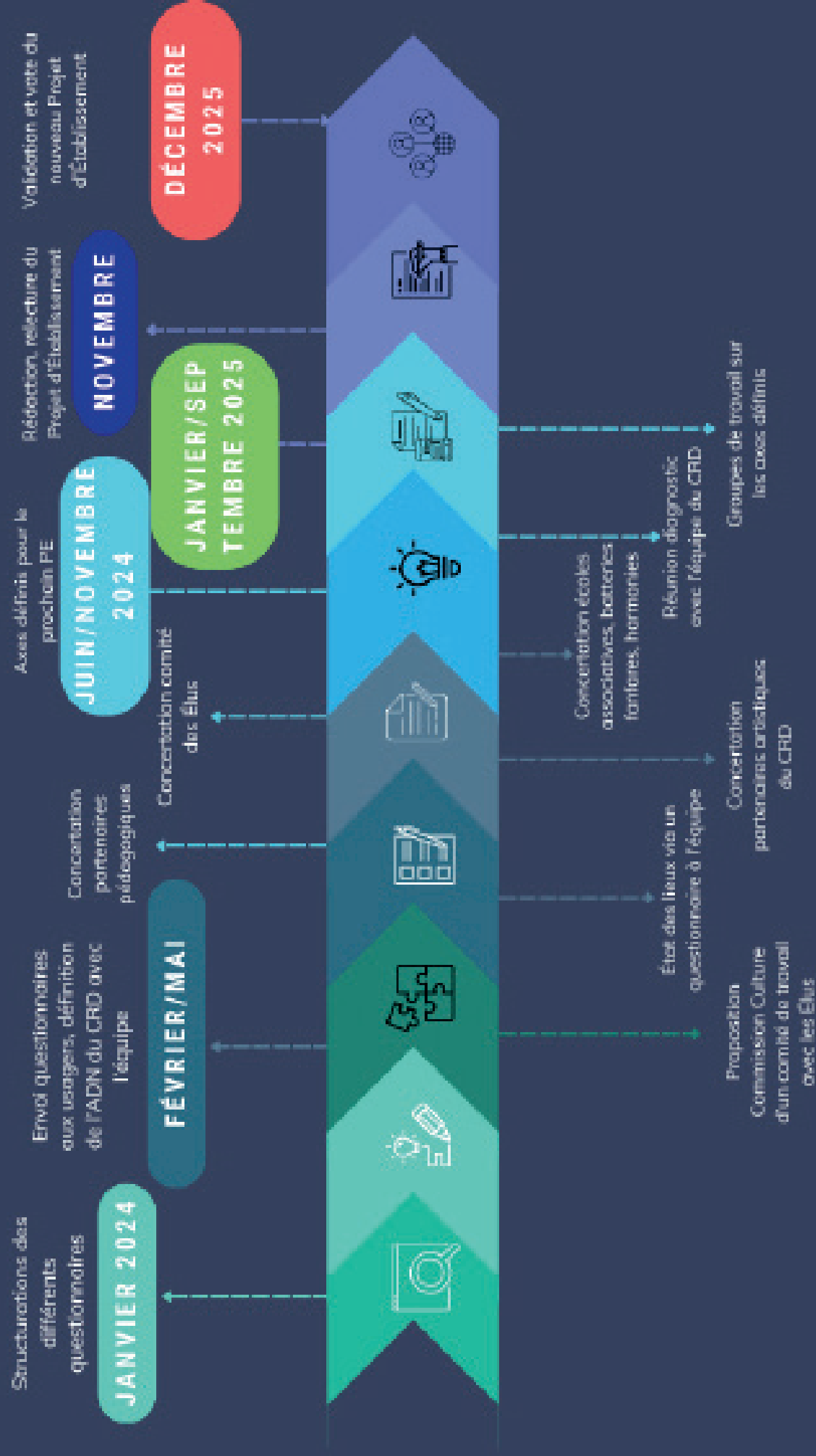
Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu avec nos partenaires institutionnels, artistiques, pédagogiques, acteurs culturels du territoire (associations, divers publics), mais aussi Élus, permettant de mettre en commun les attentes de chacun afin de construire ensemble les nouvelles orientations du Conservatoire de demain.

Ce travail collectif et participatif aboutit aujourd'hui à ce document de référence qui servira de guide pour les 4 prochaines années. Il porte des projets concrets mais laisse aussi une ouverture possible d'actions qui viendra l'enrichir.

À l'issue de ces nombreux temps d'échanges 3 axes stratégiques ont été définis :

- Le Conservatoire Gautier-d'Épinal, un établissement ouvert et solidaire
- Le Conservatoire actif et inscrit dans son territoire
- Le Conservatoire, lieu d'émancipation par la pratique artistique

CO-CONSTRUCTION PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2029



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Contexte territorial et culturel

Le Conservatoire est implanté dans un territoire de 113 000 habitants, caractérisé par une diversité sociale, culturelle et géographique qui en fait à la fois une richesse et un défi pour l'action publique. Ce territoire, composé de la ville d'Épinal, qui est à la fois bassin de vie au même titre que les autres territoires de la CAE, s'étend vers des zones rurales plus isolées qui se distinguent par la vitalité de son tissu associatif et la présence d'équipements culturels complémentaires :

Le réseau de lecture publique

Le réseau est construit autour de la bmi (bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal) et s'est étoffé au gré des recompositions territoriales. Il se compose à ce jour de 20 équipements :

6 bibliothèques communautaires :

- la bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal (équipement tête de réseau),
- la bibliothèque multimédia intercommunale de Golbey,
- la médiathèque de Deyvillers,
- la médiathèque de Thaon-les-Vosges,
- la médiathèque de La Vôge-les-Bains,
- la médiathèque « Xertithèque » de Xertigny.

6 bibliothèques municipales pour lesquelles la CAE détient les compétences en matière d'informatisation, de mise en réseau et d'action culturelle :

- la bibliothèque de La Chapelle-aux-Bois,
- la bibliothèque de Le Clerjus,
- la bibliothèque de Fontenoy-le-Château,
- la bibliothèque de Gruey-lès-Surance,
- la bibliothèque de La Haye,
- la bibliothèque de Trémonzey.

8 bibliothèques municipales partenaires (signataires d'une convention de coopération numérique) :

- la médiathèque "Le nez aux vents" de Chaumousey,
- la bibliothèque d'Uriménil,
- la bibliothèque "Nénette et Rintintin" de Portieux,
- la bibliothèque des Brosses de Chantraîne,
- la forge aux livres de Les Forges,
- la médiathèque de Vincey (bibliothèque communautaire au 1^{er} janvier 2026)
- la bibliothèque de Raon-aux-Bois,
- la bibliothèque de Vaxoncourt.

La CAE a validé un schéma directeur de la lecture publique en octobre 2019 visant la consolidation (implantation et modernisation d'une médiathèque structurante sur chaque bassin de vie) et l'extension progressive et pragmatique du réseau bmi. Le réseau a bénéficié de Contrats Territoire Lecture successifs depuis 2013 qui ont permis de réduire les inégalités d'accès au livre et à la culture en renforçant le maillage des bibliothèques sur le territoire et en étoffant l'offre de services et d'actions de médiations numériques.

La CAE est l'une des 4 collectivités fondatrices de la "bibliothèque numérique de référence du Sillon Lorrain - Limédia.fr" aux côtés des médiathèques de Nancy, Metz et Thionville. Ce réseau comporte à ce jour 74 bibliothèques connectées aux 3 plateformes Limédia.fr : mosaïque, galeries et kiosque.

 Le Conservatoire Gautier-d'Épinal est souvent associé aux différentes manifestations, type la Nuit de la lecture, expositions temporaires, les Mycéliades...

Scènes Vosges

Scènes Vosges développe son projet culturel en 5 directions : théâtre, danse, chanson française, spectacle jeune public et cirque en ayant dans chaque domaine une triple action :

- Création (artistes associés, coproduction, implication forte dans le réseau GRAND CIEL etc.),
- Diffusion (une trentaine de spectacles par an avec une soixantaine de représentations),
- Actions culturelles au cœur du projet (accompagnement des publics, escalier, répétitions publiques, rencontres, stages, ateliers de pratique artistique en milieu scolaire, visite d'équipements etc.). Scènes Vosges est désormais une Scène Conventionnée d'Intérêt National Art et Création.

Le projet s'inscrit prioritairement sur les 3 équipements communautaires regroupés historiquement pour la création de Scènes Vosges (Théâtre d'Épinal, Auditorium de la Louvière à Épinal et Théâtre de la Rotonde à Thaon-les-Vosges), et développe également des actions hors les murs.

Portée par La Communauté d'Agglomération d'Épinal avec le soutien de la DRAC Grand-Est, du Conseil Régional du Grand-Est, et du Conseil Départemental des Vosges, Scènes Vosges est une scène conventionnée.

 Un tarif préférentiel est accordé aux élèves du Conservatoire, des bords de scène ont été organisés pour que les élèves puissent rencontrer les artistes.

La SMAC La Souris Verte

Cette régie autonome personnalisée de la CAE, établissement public administratif, porte un projet artistique et culturel labellisé Scène de Musiques Actuelles depuis juillet 2018.

5 axes composent son projet :

- diffusion de concerts et spectacles musicaux (y compris jeune public),
- soutien à la création,
- actions d'éducation artistique et culturelle,
- développement d'artistes, depuis la pratique amateur jusqu'à la professionnalisation,
- mission de santé publique pour la prévention des risques, dans le cadre d'un programme régional soutenu par l'ARS et la Région Grand-Est sur son volet santé.

Le projet artistique et culturel de La Souris Verte s'appuie sur un équipement central constitué de 2 salles de concert (500 et 150 places debout) et 6 studios de répétition (4 sur le site d'Épinal, et 2 à Thaon-les-Vosges), et tend à se positionner au carrefour des musiques actuelles et des arts visuels, de par un partenariat fort avec l'École Supérieure d'Art de Lorraine. La Souris Verte, seul lieu entièrement dédié aux musiques actuelles sur le département, joue un rôle de pôle ressource et tête de réseau départemental, et est membre fondatrice du réseau musiques actuelles Grand-Est « Grabuge ».

 Une convention de partenariat a été élaborée entre les deux structures afin que les élèves du CRD puissent avoir accès aux studios de répétitions les mercredis après-midi pour des ateliers collectifs. Deux fois dans l'année, le département « Musiques Amplifiées » peut se produire en format professionnel sur la scène de la SMAC.

Les structures d'enseignements artistiques spécialisés :

L'Orchestre la belle image, porté par la CAE

C'est un orchestre classique professionnel constitué d'un noyau de professeurs du Conservatoire Gautier-d'Épinal. Son projet est porté par une direction qui lui est propre, et notamment chargée de piloter un comité de direction, dont la directrice du Conservatoire Gautier-d'Épinal est membre.

L'orchestre est à géométrie variable, et accueille selon les programmations d'autres musiciens professionnels de la région pour compléter son effectif. Le projet de l'orchestre repose sur un axe central d'accessibilité à la musique, principalement classique, par un large public, grâce au concept de concerts commentés et à sa diffusion en itinérance sur le territoire de la CAE et au-delà. Sans chef attitré, il a vocation à favoriser la professionnalisation de jeunes artistes et se place en partenaire privilégié de la nouvelle génération de chefs d'orchestre.

Ciné Vôle

Il s'agit d'un cinéma mono écran situé à la Vôle-les-Bains, proposant une programmation généraliste avec 2 jours de projections par semaine.

L'ESAL

L'ESAL, École Supérieure d'Art de Lorraine, site d'Épinal, EPCC dont la CAE est membre, aux côtés de l'Etat, de la Région Grand-Est, et de Metz Métropole. L'ESAL est un EPCC né en 2011 du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École supérieure d'art de Metz Métropole, et intégrant depuis janvier 2014 le centre de formation des enseignants de musique et de danse. C'est un établissement multi-sites proposant en son sein des formations arts plastiques, musique et danse en ouverture à des pratiques et expériences pluridisciplinaires.

Sur le site d'Épinal, l'école d'Épinal est porteuse d'une histoire qui s'est toujours située dans le champ de l'image narrative.

Les pratiques d'expérimentation et de création se sont épanouies dans ses territoires. Aujourd'hui, l'ESAL, site Épinal, reste un lieu ancré dans l'histoire tout en étant partie prenante du monde contemporain en termes d'innovation et de création, mais aussi dans l'évolution constante des médiums et l'émergence de nouveaux réseaux de mise à disposition des images. Le diplôme de l'ESAL, site Épinal (DNA Design d'expression, mention image et narration), ouvre à l'expression et au développement d'écritures plurielles. Lié à son histoire et à ses partenaires, le projet pédagogique de l'école conduit à poser les questions qui interrogent la narration et l'image dans une acception la plus large qui soit : la fonction de l'image, le fonctionnement de l'image, la formalisation de l'image et la diffusion de l'image.

L'échelle humaine de l'école est un atout pour l'accompagnement de parcours singuliers pour les 300 étudiants de l'ESAL(Metz-Épinal) : les résultats des diplômes et l'attractivité de l'établissement témoignent de la qualité des formations.

L'accompagnement s'approche du « sur mesure » et permet un fort taux de réussite aux diplômes et une attention particulière au parcours professionnel des étudiants.

En 2021, 100% des étudiants en arts plastiques ont obtenu leur diplôme, et se voient intégrés rapidement dans les filières professionnelles.



Des projets ont émergés avec le Conservatoire, notamment pour des illustrations lors d'un concert « le piano dans le ciel » en 2024.

Structures d'enseignement et de pratique musicale associatives d'intérêt communautaire soutenues par la CAE :

- École de musique de Chavelot,
- « Union et concorde » à Chatel-Nomexy (en sommeil)
- « Union musicale Saint-Georges » à Deyvillers (en sommeil)
- « La Balnéenne » à La Vôge les Bains : Orchestre d'harmonie & Enseignement musical (assuré par le Conservatoire Gautier-d'Épinal)

À noter que dans le cadre du schéma de développement culturel de la CAE, sera intégré un travail de mise en réseau et en cohérence de l'enseignement et de la pratique musicale sur l'ensemble du territoire, sous forme d'un schéma global des enseignements et des pratiques artistiques.

Les équipements et événements culturels de la Ville d'Épinal :

Le pôle culture et patrimoine de la Ville d'Épinal porte plusieurs équipements et événements :

- Le Musée de l'Image,
- La Maison Romaine (lieu d'exposition et d'accueil d'artistes en résidence, soutien à la professionnalisation d'artistes en arts visuels),
- Centre culture et patrimoine ville d'Épinal/Communauté d'Agglomération d'Épinal (archives), en cours d'installation,
- Musée du Chapitre,
- Le festival des mondes imaginaires « Les Imaginales ». C'est l'un des premiers salons internationaux de littérature de l'imaginaire,
- « Les Nocturnes des Imaginales » (anciennement fête des images), rendez-vous des arts visuels et de la scène mapping, qui a lieu les soirs du festival Les Imaginales,
- Festival « Rues et Cies », festival des arts de la rue,
- Festival « les larmes du rire », festival de théâtre burlesque,
- Festival « Épinal bouge l'été », festival en juillet et août alternant spectacle les mercredis dans le parc du château d'Épinal, concerts les vendredis sur la place des Vosges et ciné plein-air dans le parc de la Maison Romaine.

À noter que ces équipements et événements culturels de la ville, au-delà de nourrir la politique culturelle de la ville d'Épinal, sont également une ressource culturelle pour l'ensemble du territoire de la CAE.

Le Pays d'Épinal Cœur des Vosges, labellisé Pays d'Art et d'Histoire :

Le label, attribué par le Ministère de la Culture, est porté sur 172 communes par le PETR du Pays d'Épinal Cœur des Vosges, dont les communes de la Communauté d'Agglomération d'Épinal le Pays d'Épinal. Cœur des Vosges comprend également les communes de la Communauté de Communes Région de Rambervillers, celles de la Communauté de Communes Vosges Côté-Sud-Ouest ainsi que les communes de Plombières-les-Bains, Cheniménil, Docelles et Dommartin-aux-Bois. Il offre un soutien national pour la connaissance historique, la conservation et la valorisation du patrimoine local et pour une démarche active de médiation envers les habitants, principalement. Son Centre d'interprétation du patrimoine est situé à Épinal, site « La Glucoserie ».

Les équipements culturels du Conseil Départemental présents sur le territoire de la CAE :

- Les Archives départementales,
- Le Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain,
- La Médiathèque départementale des Vosges, animant un réseau de 32 bibliothèques et 81 points relais.

Autres acteurs culturels fortement impliqués sur le territoire de la CAE, notamment dans le champ de l'EAC :

Les Cinés Palace

Plus grand multiplexe des Vosges situé à Épinal, les cinés palace sont aussi classés « art et essai » et mènent un projet culturel sur le territoire en assurant la programmation du Ciné-Vôge à La Vôge-les-Bains, ainsi que la mise en œuvre d'actions ponctuelles avec de nombreux partenaires du territoire.



Un ciné concerts a été organisé en 2024 avec les élèves du big band et de l'ensemble « jamais sans mon sax » avec le projection du film *blue giant*.

Image'Est

Pôle régional de l'image en Grand Est, cette association de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel du Grand Est déploie son action sur le territoire régional depuis Épinal (lieu de son siège social), mais aussi Nancy et Reims. Son projet se décline suivant 3 axes principaux :

- la Diffusion : Image'Est soutient la diffusion de la création cinématographique et audiovisuelle régionale, en particulier de courts-métrages et de documentaires, (via le dispositif Focus Films Grand Est), en favorisant la circulation des œuvres et des talents et en accompagnant leur rencontre avec les publics, Films Grand Est), en favorisant la circulation des œuvres et des talents et en accompagnant leur rencontre avec les publics,
- l'Éducation : labellisé Pôle régional d'éducation aux images par le CNC, le Ministère de la Culture et la Région, Image'Est coordonne les dispositifs d'éducation à l'image. Plus largement, Image'Est conduit des actions visant à transmettre la culture du cinéma et de l'image animée, à former à la maîtrise du langage audiovisuel et à favoriser l'expérience sensible de la création dès le plus jeune âge,
- le Patrimoine : s'appuyant sur ses collections qui comprennent plus de 1,2 million de photographies et près de 15.000 films, Image'Est collecte, sauvegarde, numérise et valorise les œuvres du patrimoine et les images d'archives (fixes et animées) issues du territoire régional. Depuis 2023, l'association est soutenue par la Région Grand Est pour copiloter le projet des Cinémathèques du Grand Est.

En 2024, Image'Est a organisé la 1ère édition du festival "Épinal fait son cinéma", un festival de cinéma annuel fortement orienté vers l'éducation aux images, la rencontre avec des professionnels et la découverte d'un cinéma d'auteur accessible à tous. Le festival comprend des avantpremières, des conférences, des masterclass, des démonstrations pour tous, des ateliers et des séances pour les scolaires, etc.

Image'Est est membre de nombreux réseaux nationaux et internationaux, parmi lesquels : l'Association nationale des pôles régionaux d'éducation aux images (dont le directeur d'Image'Est est l'un des trois co-présidents), la Fédération de l'action culturelle cinématographique (dont elle est membre fondateur) et Carrefour des festivals, l'association nationale des festivals de cinéma.

La Lune en Parachute

L'association La Lune en Parachute porte le projet d'un espace d'art contemporain dont l'objet est la promotion, la diffusion, la sensibilisation et la transmission de l'art actuel sous toutes ses formes. Il est situé 46B rue Saint Michel à Épinal et en itinérance dans le département via l'Art Bus.

Autres acteurs intervenant notamment dans le champ de l'EAC :

- Structures de l'éducation populaire (ligue de l'enseignement, foyers ruraux),
- Associations culturelles des différents champs disciplinaires, y compris du patrimoine,
- Artistes indépendants,
- Compagnies,
- Auteurs,
- Plasticiens,
- Illustrateurs,
- Etc.

La Micro-Folie itinérante

La Micro-Folie itinérante est un village itinérant de 11 roulottes, constituée également d'une scène mobile.

La Micro-Folie itinérante s'installe sur un temps long sur une des communes de la CAE (de l'ordre d'un mois), dans une logique territoriale de bassin de vie. La méthodologie consiste à accompagner les forces vives du territoire d'accueil (communes du bassin de vie, associations, établissements scolaires, centres sociaux etc.) à construire un projet artistique et culturel en s'appuyant sur les ressources culturelles que véhicule la Micro-Folie (ressources du dispositif Micro-Folie en lui-même, des acteurs culturels clés, et des acteurs culturels locaux).

L'accompagnement est réalisé via les ressources humaines de la direction du développement culturel de la CAE (chef de projet Micro-Folie et direction) et de ses équipements culturels selon les besoins. C'est ainsi une ingénierie de proximité qui est mise à disposition des territoires ruraux et quartiers prioritaires.

L'objectif de cet accompagnement est d'autonomiser les forces vives des différents bassins de vie de la CAE pour construire des projets culturels en ayant connaissance et en mobilisant les ressources culturelles existantes.



Le CRD a déjà participé à des actions Éducation Artistique et Culturelle avec l'enseignante en éveil, pour une sensibilisation aux tout-petits, sur le territoire où était implantée la Micro-Folie.

Le dispositif « Caravelle »

Initié par la DRAC Grand-Est, ce dispositif associe pour la 1ère fois sur le territoire de la CAE une collectivité du bloc communal au Département des Vosges et à la Région Grand-Est. Il vise à permettre à chaque classe, de la maternelle au lycée, de pouvoir se rendre au moins une fois par an dans un équipement ou événement culturel dans le cadre du parcours d'EAC desdits élèves. Il s'agit là de réduire l'iniquité d'accès physique à la Culture des personnes vivant en zone rurale, en leur facilitant les transports.

L'acceptation de la prise en charge des déplacements nécessitera une validation en amont, dont les modalités sont à définir.

Ce maillage culturel constitue un socle essentiel pour le développement d'une politique culturelle et artistique ambitieuse. Cependant, le territoire reste confronté à des enjeux de fracture sociale et territoriale, qui appellent une réflexion renouvelée sur l'accessibilité de l'offre culturelle et la place du Conservatoire dans ce paysage de la CAE.

AXE 1

Un Conservatoire ouvert et solidaire

La richesse principale du Conservatoire repose sur des enseignants artistiques, une équipe administrative et technique qui s'y investissent chaque jour. Plus de 55 enseignants et 13 personnels administratifs et techniques participent activement à la vie de l'établissement, aux côtés d'environ 900 élèves inscrits et de nombreux partenaires pédagogiques et artistiques extérieurs. Ensemble, ils contribuent à la vitalité et à la diversité des activités qui animent le Conservatoire.

L'importance accordée à la qualité des relations humaines, à l'accueil bienveillant de toutes les personnes fréquentant le Conservatoire et à l'attention portée aux besoins de chacun, constituent les fondements de notre démarche. Notre rôle vise à donner tous les outils à l'élève pour devenir un musicien, comédien autonome et épanoui. L'adaptation de notre offre pédagogique aux attentes individuelles des élèves guide nos actions au quotidien.

Ainsi, notre mission d'enseignement artistique vise à favoriser l'épanouissement personnel, à créer des liens harmonieux et à encourager les échanges respectueux entre tous, le collectif est au cœur du projet du CRD.

L'éthique, le respect des droits culturels et la prise en compte de la diversité nourrissent nos réflexions et orientent nos pratiques. Ces valeurs nous invitent à repenser et à évaluer continuellement nos initiatives, afin qu'elles contribuent pleinement à un cadre ouvert, bienveillant et inclusif.



Par cet axe 1, nous souhaitons garantir à chacun, quel que soit son âge, son origine ou sa situation, la possibilité de pratiquer la musique ou l'art dramatique dans un cadre bienveillant et inclusif. Cet axe vise à faire du Conservatoire un lieu de rencontre et de partage.

L'accueil de tous, avec bienveillance, équité, neutralité, respect, écoute et ouverture sont des valeurs essentielles et partagées par l'équipe du CRD.

Accueil dans nos bâtiments :

Suite au questionnaire envoyé aux usagers, la formulation d'un espace d'accueil sera mis en place pour les élèves et les familles, rue Thiers, afin de permettre la rencontre et les échanges. Malgré un espace contraint, des tables, chaises, mange debout, seront installés vers le secrétariat, proches des distributeurs automatiques. De nouveaux écrans seront installés également pour une fluidité des informations.

Au studio Harrison (anciennement Spinajam), un rafraîchissement sera effectué pour un espace plus agréable et résolument plus moderne.

Enfin, sur le site Quai Jules Ferry, principalement dédié aux cours d'éveil, art dramatique, jazz, l'accueil d'une partie des ateliers du département musiques amplifiées est un atout indéniable, le planning d'occupation repensé a permis de dédoubler les ateliers, couplés au cours de MAO.

Les travaux d'accessibilité effectués en 2023 rue Thiers, permettent d'accueillir les relais petite enfance de la CAE ou tout élève porteur d'handicap moteur. L'aménagement paysagé extérieur met en valeur, souligne et valorise le bâtiment, les espaces sont composés de plantes résistantes et autonomes pour une démarche respectueuse de l'environnement.

Nouvelle charte graphique, nouvelle identité visuelle

Dans le cadre du renforcement de la communication interne et externe du CRD, la mise en place en 2023 d'une nouvelle identité visuelle était primordiale. Cette démarche vise à moderniser l'image de l'établissement, à refléter ses valeurs, ses ambitions et son dynamisme. La création d'une charte graphique permet d'harmoniser l'ensemble des supports de communication (site internet, affichage, réseaux sociaux, documents administratifs...) autour d'une identité visuelle cohérente et reconnaissable. Cet outil garantit une meilleure visibilité de nos actions et une plus grande cohérence dans la représentation de notre établissement auprès des partenaires institutionnels et grand public.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette refonte contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et à valoriser l'image collective du CRD. Grâce également aux goodies, offerts aux élèves lauréats, aux artistes associés de la saison artistique, aux jurys invités, nous mettons en valeur notre nouvelle identité visuelle et permettons un meilleur accueil aux musiciens extérieurs, et fierté des élèves de posséder, grâce à leur travail, tote bags, carnets, stylos, autocollants etc.

Une réflexion se portera sur l'ouverture d'une chaîne YouTube, dédiée aux concerts, masterclass en direct pour un élargissement de notre communication auprès d'un autre public.



Le Conservatoire s'adapte, évolue, et est respectueux des différences

Le cours d'éveil musical, dès 4 ans, permet aux enfants une découverte musicale, sensorielle, cognitive au sein d'un groupe. Il permet de développer l'écoute, la curiosité et le plaisir du son et du rythme. Une réflexion lors des ateliers de concertation en 2024 a permis de réfléchir et à optimiser l'entrée dans le 1^{er} cycle des élèves. Ainsi, le cours des éveils 6 ans sera couplé avec celui des « explorateurs » (dispositif de découverte d'instruments dits rares) afin d'affiner le choix des enfants dans leur future pratique musicale. Les enfants d'éveil sont « le vivier » des futurs élèves du 1^{er} cycle, nous nous devons de les accompagner au mieux dans leur choix d'instruments. La réforme de la Formation Musicale dès le premier cycle par le collectif est un exemple flagrant de cette démarche évolutive. L'apprentissage par l'instrument dès le premier cours de l'élève, permet à celui-ci de s'inscrire dans un cadre de partage, d'écoute des autres, « de faire » avec ses camarades instrumentistes. Après réflexion avec l'équipe pédagogique en 2024, cette disposition de cours de FM par le collectif s'étendra jusqu'au niveau 1C4 dès la rentrée 2026. Le projet pédagogique global « FM ensemble » sera écrit et finalisé en 2026, il fait écho à de nombreuses réunions de concertation de l'équipe pédagogique impliquée dans ce dispositif.

Le « parcours sur contrat » évolue et permet aux élèves adolescents qui le souhaitent à partir du niveau 2C3 en dominante et Formation Musicale de faire une pause dans le parcours diplômant pour ne suivre que le cours d'instrument et pratique collective ou UV choisie. Ce parcours de 2 ans peut être poursuivi pour une année, et renouvelable pour un an, après avis de l'équipe enseignante.

Parce que nous nous devons d'accompagner une grande diversité de profils, le « parcours adapté » a été créé afin de laisser le temps aux élèves qui ont des difficultés (type dys, multi-dys) d'avancer à leur rythme, sans pression d'examen ou échéance. Ainsi, un élève a l'opportunité de faire un cycle en 5, 6 voire 7 ans (au lieu de 3 à 4 ans) avec épanouissement, et fierté de ses progrès réalisés.

Des cours de soutien en FM sont également prévus pour les élèves en difficulté à l'année ou sur un temps donné. Grâce au partenariat avec l'IME Francis Grosjean, chaque semaine le Conservatoire (par le biais de sa référente handicap) accueille 2 groupes d'enfants/adultes qui sont inscrits dans le « parcours spécifique ». Ces séances sont une véritable opportunité de découverte musicale (sound painting, percussions corporelles...) et d'apprentissage de chants. Les élèves font partie intégrante de la saison artistique du Conservatoire en participant à une première partie de concert.

Depuis la rentrée 2025, des ateliers familles sont planifiés un samedi matin par mois, pour que les familles puissent se rencontrer lors de temps musicaux partagés.



Dans cette continuité d'ouverture et d'ancrage territorial, le CRD développe ses actions artistiques et culturelles au sein de la maison d'arrêt d'Épinal. Ces interventions s'inscrivent dans une démarche de démocratisation culturelle visant à favoriser l'accès à la pratique artistique pour tous les publics, y compris ceux éloignés du Conservatoire. En partenariat avec les équipes pénitentiaires et les acteurs socio-éducatifs, ces actions permettent de renforcer la confiance en soi pour les détenus et de favoriser le lien social à travers la pratique de la musique. Le Conservatoire a fait don d'un piano afin de favoriser la pratique de cette discipline au sein de la maison d'arrêt d'Épinal.

Concernant **l'art dramatique**, deux enseignantes portent ce département pour le cycle diplômant, classes CHAT, et troupe d'adultes amateurs. Une salle de cours exclusivement dédiée à l'Art Dramatique est implantée sur le site Quai Jules Ferry. La proximité du théâtre d'Épinal permet aux élèves de travailler et de se produire dans des conditions professionnelles de nombreuses fois dans l'année. Le partenariat avec le collège Saint Exupéry pour les Classes CHAT a évolué avec dès la 6^{ème}, une immersion pour les élèves du collège, pour une entrée en 5^{ème} plus réfléchie.

Depuis 2014, le CRD est partenaire de l'Université de Lorraine (Faculté de Droit d'Épinal) dans le cadre d'un module optionnel théâtre pour les étudiants en L2. Entre 8 et 12 étudiants selon les années bénéficient chaque année de 30 heures de cours dispensées par l'enseignante en théâtre du Conservatoire. Une évolution des parcours d'études est à repenser. Suite au renouvellement du classement du Conservatoire en 2024, une vigilance a été pointée sur la discipline théâtre : il est préconisé d'accueillir les enfants à partir de 8 ans, d'adapter l'amplitude horaire du cycle diplômant, un travail sera engagé dès 2026 avec l'équipe dédiée.



La réflexion de conventionner avec une structure qui ferait déjà cela sur le territoire avec des professionnels qualifiés sera évoquée. La volonté du CRD souhaite travailler avec les acteurs du territoire, du domaine associatif.

Adapter la tarification (mise en place du quotient familial)

Afin que le coût ne soit pas un frein à l'inscription, le Conservatoire adoptera une tarification solidaire basée sur le revenu des familles (quotient familial). Cette mesure permettra d'offrir une égalité réelle d'accès aux cours, de diversifier le public accueilli, d'accompagner les familles dans leurs parcours artistiques sans contrainte économique excessive. C'est un levier concret pour garantir que la Culture reste un bien commun, et non un privilège, même si la participation de la CAE contribue largement au financement du Conservatoire (92% du budget global du Conservatoire). La mise en place de la tarification sociale est prévue en 2026. Ainsi, les tarifs du Conservatoire évolueront pour être au plus près des capacités contributives des familles.





Être acteur du bien-être de tous

La création de la charte éthique sera élaborée très prochainement afin de formaliser ces valeurs primordiales. Cette charte constituera une référence partagée par tous : enseignants, élèves, familles et partenaires pour promouvoir des relations humaines respectueuses, garantir un cadre de travail et d'apprentissage artistique sain, encourager l'engagement collectif autour d'une culture commune de l'inclusion et du respect de chacun.

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes a été consolidée par la loi du 3 août 2018, dite «loi Schiappa». Elle renforce notamment le droit pénal encadrant les VHSS et les condamnations qui en résultent.

Notre ministère de tutelle, le Ministère de la Culture nous oblige à ces 5 engagements :

- 1 Être en conformité avec les obligations du code du travail en matière de santé, de sécurité et de harcèlement sexuel,
- 2 Créer un dispositif interne de signalement efficace et traiter chaque signalement reçu,
- 3 Former la direction, les encadrants, travailler étroitement avec la DRH et les personnes désignées référentes au recueil de la parole et à la gestion des situations de VHSS,
- 4 Sensibiliser formellement les équipes et organiser la prévention des risques,
- 5 Engager un suivi et une évaluation des actions en matière de VHSS.



Le Conservatoire Gautier-d'Épinal s'inscrira dans les prochains mois dans cette démarche en mettant en place la procédure VHSS et en formant un agent au sein de la structure pour le recueil de la parole, il sera en lien avec les services supports de la CAE.

Suivi des élèves, les différentes formes d'évaluation

Dès son inscription au Conservatoire de manière exclusivement numérique depuis peu, un suivi pédagogique de l'élève est mis en place. Nous travaillerons dans les prochaines années sur la simplification du dossier de l'élève, avec des items compris par les familles, ainsi que la mise en place d'un meilleur suivi dans notre logiciel scolarité : le répertoire travaillé, la participation aux projets, les spectacles vus par l'élève. Il nous faut penser la refonte des bulletins, la place de la musique de chambre dans les cursus, la place du contrôle continu dans la validation de la fin du cycle, et la possibilité d'ajouter un projet personnel (composition, programme libre etc.) dès le second cycle pour l'évaluation finale. Le dossier des élèves CPES sera harmonisé dès 2026 sur l'ensemble des Conservatoires du Réseau Grand Est, suite au décret du 3 septembre 2025.



Il est précisé dans l'**article 6 du présent décret** qu'en amont de l'évaluation terminale, les établissements organisateurs constituent un dossier pour chaque candidat comprenant deux parties: 1) *Partie A: le parcours de formation du candidat comprenant notamment la liste des œuvres abordées ou créées, les projets menés et les réalisations publiques;* 2) *Partie B: le suivi de l'évaluation continue de tous les enseignements du cursus et les appréciations portées sur le candidat tout au long du cycle.*

L'évaluation continue fera prochainement l'objet d'une réflexion collective car elle constitue un enjeu essentiel dans le suivi et la valorisation du travail des élèves. Il est primordial d'en assurer la cohérence, la lisibilité et l'adaptation aux parcours des élèves. Nous devons repenser les modalités et les objectifs pédagogiques pour une meilleure compréhension de tous, et l'épanouissement des apprenants.



Le Conservatoire s'inscrit dans la transition écologique et numérique

La charte d'engagement « Plan Climat » de la Communauté d'Agglomération d'Épinal est un outil interne d'animation et de suivi de la démarche Plan Climat. Elle fixe les objectifs définis par la CAE, afin de s'inscrire sur la voie d'un territoire en transition écologique et autonome en énergie en 2050. Ces objectifs se déclinent dans un plan d'actions qui permettra de :

- Réduire et maîtriser les consommations énergétiques du territoire,
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Poursuivre le développement des énergies renouvelables,
- Améliorer la qualité de l'air et des espaces à l'échelle de l'ensemble du bassin de vie.

Le Conservatoire, bâtiment communautaire s'inscrit évidemment dans cette démarche :

- Des travaux de relamping pour des éclairages en LED sur les 3 étages du bâtiment, le remplacement d'un système d'éclairage par des spots LED sur rails (auditorium) ont eu lieu en 2023, associés à la maîtrise des fluides (chauffage), l'ensemble a permis une diminution significative de 30% de la consommation électrique et énergétique.

Se déplacer :

- La Communauté d'agglomération d'Épinal a mis en place le Forfait Mobilités Durables (FMD),

Le versement d'un forfait de 300 euros a vocation à participer à la prise en charge des frais engagés par les agents au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail à l'aide d'un mode de transport alternatif et durable.

- Vilvolt, est un service 'La Belle Agglo', de location de vélos à assistance

électrique : les agents de la collectivité peuvent bénéficier gratuitement de l'abonnement à Vilvolt libre-service, soit 30 minutes d'utilisation du service offertes par jour (puis 1€ par demi-heure d'utilisation),

- La connexion avec la gare d'Épinal est simple (pour les enseignants venant par exemple de Nancy, Metz ou Strasbourg), une station Vilvolt est implantée devant le Conservatoire,
- Les agents empruntant les transports en commun pour effectuer les déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail peuvent bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 75% du prix des titres d'abonnement.

La transition numérique est toujours d'actualité. Après la période Covid qui a accéléré cette disposition, l'installation de bornes Wi-Fi a été déployée dans les bâtiments du Conservatoire. L'investissement en matériel (tablettes, dalles numériques) engage le CRD dans cette voie de développement numérique. Des stations de MAO ont été implantées afin de garantir une qualité de travail optimum pour les élèves du département « Musiques Amplifiées ».

Grâce aux tablettes, les partitions pour les examens sont scannées pour les jurys afin d'éviter au maximum les photocopies. Une réduction de 60% de photocopies lors de ces évaluations a été observée.

Notre politique d'achats et d'entretiens des instruments a évolué, nous favorisons les circuits courts (luthier des Vosges par exemple) pour favoriser les acteurs du territoire et limiter les achats sur des plates-formes numériques.

Nos préparations budgétaires valorisent les choix d'investissement qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, facilitent la planification écologique à l'échelle du territoire (budget vert).

AXE 2

Le Conservatoire actif et inscrit dans son territoire

La diversité du territoire se traduit par la coexistence de quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Épinal, souvent marqués par des difficultés socio-économiques, et de zones rurales éloignées d'Épinal, où l'accès aux équipements culturels demeure limité.

Ces contrastes renforcent les inégalités d'accès à la Culture et à la pratique artistique. Dans certains secteurs, la population jeune et multiculturelle manifeste un fort potentiel créatif, mais manque de lieux et de dispositifs pour s'exprimer. Ailleurs, la dispersion géographique et la faible densité de population constituent un frein à la fréquentation régulière des établissements culturels.

Face à ces disparités, le Conservatoire Gautier-d'Épinal, classé à Rayonnement Départemental se positionne comme un acteur de cohésion territoriale, capable de fédérer des publics aux profils variés. Il peut agir comme un trait d'union entre les différents espaces du territoire, en déployant des actions hors les murs, en soutenant les pratiques amateurs locales et en adaptant son offre pédagogique à la réalité des habitants.

En affirmant une politique culturelle inclusive, notre établissement contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et à promouvoir une image dynamique du territoire.



La signature du CTEAC du 5 septembre 2025, favorise la synergie entre les acteurs du territoire dans les domaines artistiques, culturels, éducatifs, sociaux, sanitaire ou encore de la justice, pour la mise en œuvre du parcours EAC. Elle prévoit la formation des différents acteurs concernés, dans le respect des modalités propres à chaque signataire. Il permet de renforcer les liens entre les différents acteurs.

Le CRD s'inscrit dans cette dynamique : il intègre et valorise toutes les formes d'expression culturelle, en ouvrant ses portes à de nouveaux répertoires et esthétiques, en accueillant des artistes issus de différentes cultures, et en développant des projets de création partagée.

Grâce à la signature du CTEAC, la CAE affirme sa volonté de faire de l'Éducation Artistique et Culturelle un levier d'accès à la Culture, de développement, de cohésion sociale, d'identité, ainsi qu'un espace d'échanges et d'innovations.

Une politique culturelle affirmée : éducation, pratique et création

La collectivité porte une politique culturelle ambitieuse, articulée autour de plusieurs axes :

- Renforcer l'Éducation Artistique et Culturelle, en développant les partenariats avec les écoles, collèges et structures de loisirs. L'objectif est d'initier tous les jeunes, quels que soient leur milieu ou leur lieu de vie, à la pratique musicale, théâtrale ou chorégraphique.
- Favoriser la pratique en amateur, en soutenant les ensembles, chorales, ateliers ou fanfares locales, véritables leviers de lien social. Ces pratiques nourrissent la vitalité culturelle du territoire et permettent de prolonger l'enseignement institutionnel dans la vie associative.
- Valoriser la création contemporaine, en encourageant les collaborations entre artistes, enseignants et élèves, et en donnant une place centrale à l'expérimentation. Le Conservatoire peut devenir un espace de rencontre entre tradition et innovation, entre enseignement et création.

Il s'agit de développer l'accès des publics éloignés à l'offre culturelle : publics en situation de précarité, personnes âgées, habitants des zones rurales. Des projets mobiles, des concerts décentralisés ou des dispositifs de pratique collective peuvent contribuer à rapprocher les habitants de l'offre artistique.

Dans le cadre du schéma de développement culturel de la CAE 2026/2029, il sera intégré un travail de synergie entre les différents acteurs culturels

- L'interconnexion Culture avec d'autres secteurs d'activité (petite enfance, jeunesse, santé, social etc.) avec pour objectif de définir les modalités de coopération entre professionnels de la Culture et professionnels & responsables associatifs des autres secteurs, pour favoriser l'interconnaissance et la mutualisation de moyens humains, matériels et financiers pour définir une méthodologie de montage de projets qui soit pérenne.
- L'organisation/implication des forces vives du territoire dans une logique de bassin de vie hors Épinal avec la définition des Comités Culturels Territoriaux en définissant leur composition, leur organisation, leurs besoins et leurs missions pour mettre en œuvre le schéma de développement culturel du territoire de l'agglomération sur leur bassin de vie.
- La définition du Comité Culturel Territorial, Ville d'Épinal en définissant sa composition, son organisation, ses besoins, ses missions et plus globalement l'articulation politique culturelle de la ville d'Épinal / schéma de développement culturel du territoire de la CAE.

Nous nous inscrivons également dans le nouveau schéma départemental Culture du Conseil Départemental des Vosges 2023/2027 puisque 3 axes ont été définis :

Axe 1 : contribuer au rayonnement du territoire et à l'attractivité du département par la Culture,

Axe 2 : favoriser l'accessibilité en diversifiant les publics avec une attention particulière portée à la jeunesse,

Axe 3 : favoriser la vitalité culturelle sur le territoire, en veillant à un équilibre de l'offre sur l'ensemble du département et en encourageant les coopérations entre acteurs.

Le schéma départemental des enseignements artistiques 2019/2023 est à renouveler, nous serons associés à cette nouvelle réflexion collective.

Le Conservatoire, un acteur pivot du projet culturel de territoire

Dans ce contexte, le Conservatoire occupe une position stratégique. Il est à la fois un lieu d'excellence artistique et un levier d'inclusion sociale. Par la qualité de ses enseignements et la diversité de ses actions, il favorise la rencontre entre des publics qui, sans cela, ne se croiseraient pas. En s'inscrivant dans une démarche de concertation avec les autres structures culturelles du territoire (bibliothèques, musées, scène de diffusion, écoles d'art), il participe activement à la construction d'un projet culturel partagé et cohérent. Le Conservatoire doit donc affirmer son rôle non seulement d'établissement d'enseignement artistique reconnu comme « tête de réseau », mais aussi comme acteur, capable d'irriguer le territoire, de susciter la curiosité, et de faire de la Culture un vecteur de cohésion et de dynamisme collectif.

Plusieurs actions concrètes ont vu le jour : L'action pédagogique du Conservatoire est un levier d'inclusion sociale et s'adapte à son territoire :

les dispositifs en partenariat avec l'Éducation nationale, ville d'Épinal et CAE :

- CHAM musique à l'école primaire Maurice Ravel,
- École chantante de la Loge Blanche,
- CHAM musique avec le collège Jules Ferry,
- CHAT théâtre avec le collège Saint Exupéry,

- L'Orchestre à l'École « cuivres et percussions » à l'École d'application Jean Macé,
- Le nouvel Orchestre à l'École « bois et percussions » à l'École du Champbeauvert.

Depuis 2024, les dispositifs sont décloisonnés : les classes à horaires aménagés théâtre rencontrent les élèves de l'école primaire Maurice Ravel lors de projets musicaux et de théâtre, les élèves de la Loge blanche rencontrent les élèves du collège Jules Ferry.

En projet, la rencontre des deux Orchestres à l'École (une cinquantaine d'élèves) pour former un ensemble « bois, cuivres et percussions ».

Ces projets, dans le cadre de la saison artistique du Conservatoire, favorisent la mixité sociale, et le « le vivre ensemble » et permettent aux élèves de se rencontrer et de partager des moments forts.

Les enfants de ces dispositifs, autrefois cloisonnés, ne se seraient jamais croisés.

Une réflexion est engagée afin de renforcer la dynamique partenariale, notamment par la mise en place de collaborations avec d'autres collèges. Des classes orchestre « musiques actuelles » pourraient apporter une nouvelle dynamique en partenariat avec une autre structure.

Il conviendra de finaliser la réflexion relative aux classes « passerelles » à l'issue des cohortes OAE, afin d'assurer une continuité pédagogique pour les élèves ayant bénéficié de trois années de sensibilisation musicale, et de favoriser leur intégration au Conservatoire. Cela pourrait se traduire par un prêt d'instrument gratuit, ou sans frais de dossier.

Le renforcement de partenariats avec l'Éducation nationale et la volonté politique des communes associées ont permis de déployer des interventions en milieu scolaire sur les communes de Thaon-les-Vosges, Girmont, Chatel-sur-Moselle, Nomexy, elles sont assurées par deux collègues dumistes.

Une convention de mise à disposition de personnel a été signée entre les communes citées et la CAE.

À Xertigny et la Vôge-les-bains, ce sont des cours d'éveil et battucada qui ont vu le jour. Les actions du Conservatoire contribuent à la dynamique de ce territoire et rendent possible la pratique artistique, y compris pour ceux qui sont éloignés du Conservatoire pour des raisons géographiques.

Nos actions « hors les murs » se multiplient, avec les actions dans les EHPADs, maison d'arrêt d'Épinal, crèches, nous sommes présents dans les événements culturels du territoire notamment à des festivals (Musik Fabrik à Xertigny) pour un projet collaboratif favorisant l'expression des jeunes du département « musiques amplifiées ».

Les saisons artistiques se déploient sur le territoire, en dehors de la ville d'Épinal :

Centre culturel de Golbey, salle polyvalente d'Hadol, centre culturel de Nomexy, Église Saint-Étienne à Vincey, Espace flambeau à Mirecourt, salle polyvalente de Xertigny, Théâtre de la Rotonde, Église Saint-Quirin à Vaudeville, Église Saint-Pierre-Fourrier à Chantaine, salle polyvalente de Chantaine, Manufacture royale de la Vôge-les-bains, Église Saint Amé à Raon-aux-Bois, Chapelle Notre-Dame du haut à Ronchamp, Salle des fêtes de Darnieulles, Médiathèque de Chaumousey, Salle de l'espée à Charmes...

L'objectif est de rendre visible l'offre culturelle du Conservatoire et d'aller à la rencontre des habitants. Ces événements pourraient s'inscrire dans des temps forts existants (fêtes locales, marchés, événements associatifs) afin de favoriser la participation du public.

L'arrivée d'une nouvelle collègue au CDI, permettra de mettre en valeur cet espace dédié aux familles et aux enseignants. La mise en réseau avec la bmi de nos fonds de partitions permettra de rendre plus visible nos achats, non valorisés jusqu'à aujourd'hui. Le CRD travaille étroitement avec L'École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges qui est un établissement d'enseignement artistique spécialisé de la musique.

Sa gestion administrative et financière est assurée par la Communauté d'Agglomération d'Épinal et est sous la responsabilité du Conservatoire Gautier-d'Épinal. Quatre postes d'enseignants sont mutualisés avec le CRD Gautier-d'Épinal, dont le poste de comptable.

Les examens de fin de cycle sont organisés conjointement pour plusieurs raisons :

- permettre une cohésion entre les équipes, pédagogiques des deux établissements,
- évaluer les élèves selon les mêmes critères,
- permettre aux élèves de l'EIM qui souhaitent s'engager dans un parcours plus complet d'intégrer facilement les cursus proposés au CRD,
- faire des économies sur le poste budgétaire consacré aux membres du jury.

Même si la grande majorité des élèves de l'EIM ne se destine pas à une carrière professionnelle, ce fonctionnement a déjà permis à certains d'entre eux d'intégrer l'enseignement artistique supérieur et de s'engager dans les métiers de la musique.



Former et accompagner les artistes amateurs

En 2024, nous avons souhaité mettre un coup de projecteur sur les amateurs du territoire des Vosges. Deux soirées dans le cadre de notre saison artistique ont été planifiées : « la grande soirée des orchestres amateurs », et « la soirée des chorales amateurs », les deux événements se sont tenus à la Rotonde à Thaon-les-Vosges. Tout au long de l'année les chefs d'orchestres et de chœurs ont travaillé conjointement avec les enseignants référents du Conservatoire pour un concert partagé. C'est l'occasion pour les musiciens amateurs d'être programmés dans une très belle salle de spectacle et surtout de mettre en valeur leur savoir-faire, engagement et qualité de leur travail.

Nous invitons également les associations locales (Spinajam Music School) à se produire lors de nos concerts de musiques amplifiées à la Souris Verte. Un tarif préférentiel (moins 30% sur la scolarité) est accordé aux élèves qui souhaitent s'inscrire dans les ateliers musiques actuelles du Conservatoire. C'est un premier levier de soutien au domaine associatif.

Le répertoire des associations permettrait de mieux travailler ensemble, et de cibler des partenaires pour notre saison artistique annuelle. N'ayant pas la spécialité « danse », il serait pertinent d'œuvrer avec les associations locales pour dynamiser nos projets interdisciplinaires (musique, danse, théâtre).

Malgré tout, certaines zones demeurent aujourd'hui « blanches », c'est-à-dire peu ou pas desservies par l'offre culturelle du Conservatoire. Il s'agit donc d'imaginer des dispositifs concrets pour irriguer ces communes, créer du lien et permettre à chacun d'accéder à une expérience artistique, quel que soit son lieu de vie.

Nous proposerons d'accompagner les pratiques locales et les groupes amateurs déjà existants (harmonies, fanfares, batucadas, troupes de théâtre, etc.) par des interventions ponctuelles de professeurs du Conservatoire. Ces actions permettraient d'apporter un soutien artistique, technique et pédagogique, tout en valorisant les dynamiques locales. Cet accompagnement pourrait se traduire par des ateliers de perfectionnement, des résidences courtes ou des échanges entre ensembles.

Des ateliers de découverte (musique, théâtre) pourraient être proposés en partenariat avec les associations de quartier, les foyers ruraux ou les écoles. Des stages courts en période scolaire offriraient également une porte d'entrée vers une pratique régulière, en particulier pour les jeunes qui ne fréquentent pas encore le Conservatoire.

La réussite de cette démarche repose sur la création de partenariats solides et durables avec les acteurs du territoire : associations locales, médiathèques, structures socio-culturelles, établissements scolaires. Ces collaborations permettront de mutualiser les moyens et d'ancrer les actions dans la durée.

Enfin, il est nécessaire de mener une réflexion sur les freins à la participation culturelle : distance géographique, barrières financières, représentation sociale des pratiques artistiques. Dans certaines zones, le manque de diversité du public (non-mixité sociale ou culturelle) ou la difficulté pour certaines populations d'accéder aux pratiques artistiques doit inviter à repenser les modes d'accueil et de médiation.

AXE 3

Le Conservatoire,
lieu d'émancipation
par la pratique
artistique

Le Conservatoire Gautier-d'Épinal est un espace où l'apprentissage de la musique ou du théâtre dépasse la seule acquisition technique pour devenir un levier de développement personnel, d'ouverture culturelle. Notre mission, par l'Art, est de participer à la construction du citoyen de demain.

Par la pratique artistique, le Conservatoire favorise la confiance en soi, la curiosité, l'esprit critique et la rencontre avec l'autre.

Les parcours pédagogiques, les projets collectifs et les partenariats culturels sont conçus pour encourager cette autonomie et cette ouverture. Nous nous devons d'accompagner chaque élève dans son développement personnel, encourager sa créativité, valoriser les pratiques collectives et transversales.

C'est un axe fort que nous nous devons de déployer dans les années à venir.

La question de projets à l'international est ouverte, en relançant les jumelages possibles, en renforçant nos projets avec les grands événements tel que le FIMU de Belfort, la dynamique du Réseau des Conservatoires du Grand Est, avec nos élèves qui intègrent les Pôles Supérieurs à l'étranger, ce sont de nouveaux horizons à créer, à dessiner ensemble.



Encourager l'autonomie et la créativité : département « création »

Dans le cadre de leur cursus, les élèves ont la possibilité de choisir en UV, un module « improvisation ». Grâce aux esthétiques « jazz » et « musiques amplifiées », le déploiement de cette pratique est en cours. Le CRD accorde une place essentielle à la créativité artistique comme levier d'épanouissement personnel, et d'ouverture culturelle.

Il nous faut développer la créativité des élèves, elle doit prendre une place croissante. Le département « création » doit rassembler des enseignements musicaux théoriques et pratiques. Les liens avec les autres départements (Formation Musicale, théâtre) devront être tissés.

Il nous faudra développer des ateliers de création : composition, improvisation, écriture, théâtre d'improvisation, etc. L'inventaire des ressources humaines en la matière sera établi, un nouveau plan RH devra être budgété car nous n'avons pas pour l'instant de cours de composition, ni d'écriture. Cette réflexion rejoint le volume horaire consacré au CPES au Conservatoire qui pour l'instant n'est pas optimum, car nous ne pouvons mettre en place ces UV, faute de poste consacré à ces disciplines.

L'accent a déjà été porté sur les projets interdisciplinaires : musique et théâtre, théâtre et arts plastique, etc. Ces projets stimulent la curiosité et la coopération entre divers acteurs culturels.

Dans le cadre du CEM, l'élève pourra valoriser un projet artistique (idée, création, diffusion), il complètera ainsi l'évaluation finale composée de sa dominante, pratique collective et UV optionnelle.

L'implication des élèves dans la conception des programmes ou dans le choix de certaines œuvres à interpréter contribue à leur autonomie. Nous favoriserons l'expérimentation scénique : permettre aux élèves d'essayer, de se tromper, d'explorer sans crainte du jugement.

Les rencontres avec les artistes, discussions après les spectacles, résidences ouvertes au public, conférences, permettent de développer l'esprit critique de chacun, la curiosité, et de se forger un avis artistique. L'organisation des temps d'échange et de médiation seront renforcés.

Ce nouveau département pourra évoluer en tenant compte des outils numériques. Le département « Musiques Amplifiées » a ouvert cette voie, il faudra s'appuyer sur cette ressource complémentaire, sans oublier la force de l'expérience du spectacle vivant.

La saison culturelle du Conservatoire en sera enrichie, elle mettra en valeur la créativité des élèves, grâce à la mise en place de leurs projets.

La question pédagogique reste ouverte sur l'accès à ce nouveau département : à partir de quel cycle, la durée, l'évaluation... Une formidable ouverture peut naître au service des élèves.

Le projet « comédie musicale » en place depuis 3 ans peut faire écho à ce département.

Depuis plusieurs années, c'est grâce à ce projet que nous mettons en valeur les amateurs mais aussi nous donnons l'opportunité aux élèves musiciens de faire du théâtre et de la danse, et aux comédiens de chanter et de danser.

Pourquoi ne pas créer un spectacle interdisciplinaire dans le cadre de ce département ? En attendant qu'une offre construite puisse émerger, nous réfléchissons conjointement à cette chance pour les élèves de faire parler leurs envies et imagination.

En découlera, l'amplitude d'ouverture des locaux, afin d'élargir les plages d'accueil des étudiants, et artistes afin de mener à bien leurs besoins.

L'ouverture prévue en 2026 de la nouvelle salle de spectacle « La Louvière » donnera du souffle au Conservatoire dans son organisation globale. Un auditorium de 150 places dédié aux activités artistiques du CRD et répétitions de l'Orchestre la belle image nous permettra d'accueillir les masterclass, artistes, et les orchestres. Nos actions seront démultipliées pour une ouverture artistique optimum pour tous les élèves.

Donner la parole, co-construire le Conservatoire de demain

Plusieurs instances de concertation sont déjà définies et conditionnent notre classement par notre Ministère de tutelle : Conseil Pédagogique, Conseil d'Établissement.

Ces organes jouent un rôle essentiel dans la vie de l'établissement, en permettant aux personnes (usagers, enseignants et administratifs) de dialoguer, d'échanger et de construire collectivement les orientations pédagogiques et artistiques du CRD.

Il reste néanmoins à créer un conseil des élèves qui sera un organe de représentation et d'expression des apprenants. Sa mission principale sera de donner la parole aux étudiants, de leur permettre d'exprimer leurs idées, leurs propositions ou encore difficultés qu'ils rencontrent parfois dans leur parcours au sein du Conservatoire. Ce conseil constituera un espace d'écoute et de dialogue où chaque élève pourra participer activement à la vie du CRD, contribuant ainsi à l'amélioration continue de son fonctionnement et à l'épanouissement de tous.

Le dialogue sera favorisé entre les élèves, les professeurs et la direction dans un climat de confiance et de respect mutuel. Les membres du conseil pourront proposer des initiatives concrètes afin d'améliorer la vie au Conservatoire (organisation, ambiance, projets etc.), de proposer des activités (concerts, expositions, rencontres...) et de donner un avis sur le fonctionnement pédagogique ou artistique du Conservatoire. Enfin, les élèves élus qui participent déjà au Conseil d'Établissement, pourront également représenter leurs pairs au sein de cette nouvelle instance. Leur double participation favorisera la circulation des idées.



Les classes CPES du Réseau Grand Est ; accompagner les élèves à l'enseignement supérieur et à la professionnalisation :

Par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2022, le Réseau Grand Est regroupant les Conservatoires de Colmar, Nancy, Mulhouse, Strasbourg et Épinal a obtenu l'agrément pour les enseignements préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs spécialités musique (CPES musique) sur l'ensemble de ces sites. Cet agrément est délivré pour une durée de 5 ans jusqu'au 31 août 2027. Les étudiants de ce cursus bénéficient du statut d'étudiant.

Il s'adresse aux élèves envisageant l'accès à une formation supérieure professionnalisante en leur apportant, outre une large culture musicale et une solide expérience de la musique d'ensemble une haute technicité, un répertoire large et diversifié, une capacité d'adaptabilité.

A la suite d'un concours d'entrée, et après deux années d'apprentissage (maximum 4 années) pour un volume de 600 heures, le DEM est délivré et permet l'accès aux concours d'entrée dans des structures d'enseignement artistique supérieur (pôles supérieurs, CNSM de Paris ou de Lyon, Hochschule en Allemagne) ou des centres de formation à la pédagogie (CEFEDM).

Une nouvelle dynamique s'est installée avec les 5 directeurs(trices) de ce Réseau depuis 2022, malgré le renouvellement des postes de direction.

Des réunions de concertation sont mises en place régulièrement pendant l'année scolaire, moment de réflexions partagés entre les directions, afin de réfléchir à une meilleure communication pour les enseignants du Réseau. En découle, une journée professionnelle pour tous les enseignants du Réseau Grand Est qui est planifiée en janvier, afin d'échanger sur les listes réservoir de chaque discipline, mais aussi de participer à des ateliers de réflexion (mise en réseau des fonds de partitions des 5 Conservatoires, projets inter-Conservatoires pour les étudiants, saison artistiques partagées...)



Un nouveau **décret en date du 27 août 2025** institue les diplômes nationaux d'études, précise la délivrance sous contrôle de l'État et renvoie à l'arrêté pour les modalités.

L'arrêté du 3 septembre 2025 fixe l'organisation du cycle préparatoire au diplôme national, des épreuves et de la délivrance des diplômes nationaux d'études de danse/musique/théâtre.

Un nouveau diplôme national valide la fin des études artistiques spécialisées de haut niveau en danse, musique et théâtre. Il remplace progressivement les anciens diplômes d'établissements et les dispositifs COP/DNOP/CEPI.

Il s'obtient après un cycle préparatoire (CPDN) et une évaluation continue, plus une évaluation terminale publique (sauf entretien théâtre)

L'évaluation, comme les autres années se fera dans le cadre du Réseau Grand Est. Ce regroupement obligatoire voulu par le Ministère de la Culture d'au moins deux établissements permettra au CRR de Metz et CRR de Reims de rejoindre le Réseau Grand Est. Deux sillons seront mis en place : sillon lorrain, sillon alsacien.

Le diplôme est signé par l'autorité de l'établissement organisateur et contrôlé par le Préfet de Région, également sur la convention, le calendrier, la composition du jury, le déroulement, les PVs et relevés. C'est un diplôme nominatif avec validation des UVs suivies, mais sans note portée sur ce diplôme. Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation continue (notes sur 20). Nous allons travailler rapidement sur un dossier élève commun dans le cadre du Réseau Grand Est.

Chaque module/UV est validé par une note supérieure ou égale à 10/20.

L'obtention du DN est validé après l'évaluation terminale (note supérieure ou égale à 10/20) ET validation de tous les modules/UV suivis pour une note supérieure ou égale à 10/20 également.

L'ouverture à l'international du Conservatoire Gautier-d'Épinal

Notre position géographique au cœur de l'Europe nous permet une situation privilégiée : proche de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse, de nouveaux horizons sont possibles. L'ouverture à l'international de notre établissement nous offrirait la possibilité d'ancrer notre mission artistique, pédagogique et culturelle dans un contexte européen et mondial. Elle viserait à renforcer l'attractivité de l'établissement, à enrichir les parcours de formation des élèves et enseignants, et à favoriser la rencontre interculturelle. Cette dynamique permettrait de confronter les pratiques pédagogiques, d'encourager la mobilité et de participer à la diffusion des cultures musicales au-delà du territoire local. Les objectifs seraient de développer des partenariats institutionnels avec des établissements artistiques étrangers, favoriser la mobilité des élèves, enseignants et artistes invités, encourager la co-crédation artistique transnationale et l'échange de répertoires. Ces actions nous permettraient d'accueillir et accompagner des étudiants ou intervenants internationaux, en valorisant la dimension européenne et internationale dans la communication de l'établissement. Dans les actions concrètes, la signature d'accords de coopération avec des Conservatoires européens dans le cadre du programme Erasmus+ pourraient être envisagés (ex. Conservatoire royal de Bruxelles, Conservatoire royal de Liège, Hochschule für Musik de Leipzig).

Certains élèves du Conservatoire, après avoir obtenu leur DEM à Épinal, ont intégrés ces écoles prestigieuses. Ils pourraient faire le lien de contact entre nos deux structures. La mise en place d'un jumelage artistique avec un Conservatoire francophone (ex. Conservatoire de Montréal ou de Bruxelles) est envisageable, pour une dimension internationale de nos actions. Notre participation active à des réseaux internationaux tels que l'AEC (Association Européenne des Conservatoires) ou l'European Music School Union en sera facilitée car nous sommes membre de la FFEA. L'Association Européenne des Conservatoires (AEC) est un réseau européen culturel et pédagogique qui compte 280 membres représentant l'enseignement spécialisé dans 55 pays. La FFEA (Fédération Française de l'Enseignement Artistique) est invitée chaque année au congrès des AEC. L'association européenne des écoles de musique (EMU) est une organisation non gouvernementale et à but non lucratif. Elle compte actuellement les associations membres de 26 pays. Cette représentation européenne conforte sa vocation de fédérer et de prendre en compte les intérêts communs des établissements. La FFEA est membre fondatrice de l'EMU. Pour aller plus loin dans nos réflexions, l'organisation annuelle d'un voyage d'étude ou de stage artistique pour les élèves de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle est concevable (académie d'été, festival international de jeunes



talents...) avec l'accueil de professeurs invités étrangers pour des masterclass, ateliers pédagogiques pour la mise en œuvre d'un projet de création partagée, tout comme des rencontres interculturelles autour de la musique (semaine « Musiques du monde »). La création d'une bourse interne de mobilité pour soutenir les élèves souhaitant participer à des projets artistiques à l'étranger est à considérer. La valorisation de ces projets sera l'opportunité de la mise en place de nos supports de communication avec traduction du site internet et supports en anglais. Un objectif plus ambitieux, pour ces prochaines années, serait d'inscrire le Conservatoire dans le programme Erasmus+, car Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de projets d'échanges pour tous publics. Le programme Erasmus+ est aussi dédié à des actions pour des enfants ou adolescents à travers l'Europe, en appuyant des valeurs communes que nous portons : inclusion, diversité. Cette ouverture à l'international favorisera l'émergence d'une culture commune d'excellence, nourrie par la diversité, la curiosité et la créativité partagée entre artistes de tous horizons.

Mécénat

L'émancipation par la pratique artistique repose sur la capacité du Conservatoire Gautier-d'Épinal à proposer à chaque élève des projets artistiques novateurs et exaltants. Pour maintenir et enrichir cette ambition dans un contexte de contraintes budgétaires fortes, il apparaît nécessaire de diversifier les ressources permettant de soutenir les projets porteurs de sens et d'ouverture.

Dans cette perspective, le Conservatoire souhaite mettre en place une démarche de mécénat structurée et cohérente, inscrite dans une dynamique collective et territoriale. Le mécénat ne se substitue pas aux financements publics, mais vient en appui des actions favorisant l'accès à la Culture, la création et l'innovation pédagogique.

Il constitue un levier d'émancipation supplémentaire, en permettant la réalisation

de projets ambitieux qui contribuent à la vitalité artistique du territoire et à l'épanouissement des élèves.

Deux mécènes aujourd'hui soutiennent les Orchestres à l'École : ils contribuent à la validation de projets, ou résidence d'artiste, ou encore d'écriture d'œuvres pour les enfants de ce dispositif.

Cette démarche pourra renforcer des actions d'Éducation Artistique et Culturelle à destination des publics scolaires ou éloignés de la pratique artistique et comme énoncé la possibilité de créer une nouvelle dynamique de partenariat à l'international.

Le mécénat doit être conçu comme une démarche partagée, menée en concertation étroite avec le service Culture de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, afin d'assurer sa pleine cohérence avec la politique culturelle mise en place.

Cette réflexion commune permettra de coopérer ensemble, et d'œuvrer à une stratégie et déploiement d'actions réfléchies. Les mécènes, pour le CRD, participeront ainsi à renforcer le lien social au cœur même de la notion d'émancipation par la pratique artistique.

Il ouvrira de nouvelles perspectives pour soutenir la créativité, accompagner les élèves dans d'autres projets, irréalisables à ce jour.



Projet "Musiques du monde", une ouverture culturelle et de créativité au service du territoire

Bien que la création d'un département musiques traditionnelles présente un fort intérêt artistique et territorial, l'offre en la matière demeure limitée, tant en termes de structures de formation que d'initiatives artistiques identifiées.

Fruit d'une réflexion lors des ateliers de concertation en 2024, l'idée d'un projet « musiques du monde » a émergé après les discussions entre enseignants artistiques. Cela permettrait de garder une ouverture culturelle forte qui offrirait l'occasion d'explorer, de valoriser la diversité culturelle du territoire, d'élargir les pratiques instrumentales et vocales et de créer des passerelles avec d'autres esthétiques déjà présente au Conservatoire (musiques actuelles, jazz, percussions...) Des rencontres musicales entre enseignants volontaires, élèves et artistes invités (concerts, ateliers, découvertes d'instruments, collaborations interculturelles) encourageraient la mixité sociale et la curiosité artistique tout en valorisant les héritages culturels présents dans la population locale.

Ce projet aurait pour ambition de favoriser les échanges interculturels à travers la musique, véritable langage universel, et de renforcer les liens sociaux entre les habitants.

Ces activités contribueraient à mieux faire connaître les patrimoines culturels et identitaires des Vosges, tout en stimulant la créativité et la transmission intergénérationnelle.

Une des premières étapes consisterait à collecter des chansons, des comptines, des airs populaires vosgiens ou alsaciens auprès des habitants des territoires qui nous permettrait de valoriser et de découvrir l'héritage identitaire des habitants. Outre la transmission du patrimoine vosgien, toutes propositions culturelles, d'autres pays pourront enrichir le partage des connaissances.

Cette démarche de recueil participatif permettrait non seulement de préserver et valoriser un patrimoine immatériel souvent méconnu, mais aussi d'impliquer

directement les habitants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal dans la construction d'un projet commun.

Afin de donner une visibilité concrète du projet « musiques du monde », l'organisation d'événements participatifs serait essentielle. Par exemple la mise en place de ciné-concerts en plein air, en partenariat avec la Micro-Folie et d'autres structures locales (associations culturelles, festivals, jumelages...) permettrait un moyen fort de fédérer les publics de tous âges autour d'expériences artistiques originales. Le public ne serait pas simple spectateur mais véritable acteur du projet, de son territoire. Des rencontres musicales par thématiques selon la diversité culturelle des habitants pourraient être envisagées.

L'objectif ne se limiterait pas à « venir jouer » mais viserait à s'impliquer durablement en lien avec le Conservatoire. Il s'agit de co-construire des projets artistiques et culturels avec les habitants de toutes origines.

L'invitation de musiciens, comédiens, nous permettrait de créer une résidence d'artistes sur le long terme, dans un esprit d'échanges et de création. Ces actions seraient complétées par des actions culturelles dans les écoles, médiathèques, favorisant l'accès à la Culture pour tous.

Le relais par les habitants, ou référents est primordial. Ce projet encouragerait le bénévolat culturel et la médiation, en formant des habitants volontaires à devenir relais locaux des actions menées. Ainsi, la population ne serait pas seulement bénéficiaire du projet, mais pleinement actrice de sa mise en œuvre.

« Musiques du monde » permettrait au CRD d'affirmer sa volonté de devenir pôle ressource d'expérimentations artistiques, de donner une place active aux habitants, en renforçant le vivre-ensemble et la création partagée.



Nos réflexions communes, co-construites depuis plusieurs mois aboutissent à ce document qui sera notre boussole pour les prochaines années.

Le projet d'établissement 2025-2029 traduit la volonté, l'ambition du Conservatoire Gautier-d'Épinal qui souhaite conjuguer exigence artistique, ouverture sociale et ancrage territorial, au service des habitants et de la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Il constitue un cadre de référence commun et propose une vision partagée, évolutive, et continue sa volonté de s'inscrire dans une dynamique d'ouverture, de partage et d'innovation pédagogique.

En plaçant la diversité culturelle au cœur de ses actions, en faisant de l'accueil et du bien-être de tous un axe fort, le Conservatoire contribue à former des musiciens et comédiens curieux, engagés, et ouverts au monde.

Notre engagement repose sur une dynamique collective visant à garantir la qualité des enseignements, à encourager la créativité, à favoriser l'accessibilité des pratiques et à renforcer les liens avec les structures culturelles du territoire, et au-delà.

La mise en œuvre de ce projet fera l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation partagée, permettant d'en mesurer les effets et d'ajuster les actions entreprises en fonction des besoins, du contexte budgétaire et évolutions territoriales et artistiques.



Annexes

The image shows a close-up of a child's hands interacting with a French educational poster titled "LES INSTRUMENTS". The poster lists various musical instruments categorized by type (e.g., woodwinds, brass, strings) and includes a color-coded grid for identification. The child's hands are pointing at specific entries on the chart.

LE PROJET

AXE 1

Un Conservatoire ouvert et solidaire



Faire du Conservatoire un lieu de rencontre et de partage

Aménager un espace d'accueil pour plus de convivialité pour les usagers

Continuer l'innovation des dispositifs pédagogiques



Mise en place du quotient familial

Création d'une charte éthique



Prévenir les violences sexuelles et sexistes



Repenser l'évaluation globale des élèves



S'inscrire dans la transition écologique et numérique

AXE 2

Le Conservatoire actif et inscrit dans son territoire



Développer nos actions en tant que « tête de réseau » du département des Vosges

Participer à la mise en place du CTEAC de la Communauté d'Agglomération d'Épinal



Amplifier le déploiement des actions artistiques sur le territoire

Créer une classe orchestre « musiques actuelles »

EN 25 ACTIONS



Mettre en Réseau notre
fond de partitions avec la
bmi

Accompagner les
amateurs sur le territoire

Développer des projets
EAC



Participer à
l'interconnexion Culture
avec d'autres secteurs
d'activité

AXE 3

Le Conservatoire, lieu
d'émancipation par la
pratique artistique



Encourager l'autonomie
et la créativité des élèves

Créer le département
« création »

Élaborer un planning
d'ouverture des locaux
élargis



Mettre en place le conseil
des élèves



Accompagner les
élèves à l'enseignement
supérieur et à la
professionnalisation

Inscrire les créations
artistiques pour les élèves
dans la saison artistique
du Conservatoire



Amorcer une réflexion
sur les projets à
l'international

Mettre en place une
stratégie de mécénat
culturel



Proposer le projet
« Musiques du monde »
aux habitants du territoire

PHASAGE DES

AXE 1

Un Conservatoire ouvert et solidaire

ACTION

MISE EN PLACE

MOYENS UTILISÉS

(FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)



Faire du Conservatoire
un lieu de rencontre et de
partage

2025-2029

Continuité de la stratégie d'ouverture du
Conservatoire

*(Nuit des Conservatoires, Portes
Ouvertes, etc)*

Moyen associé à la
saison artistique du
Conservatoire

Aménager un espace
d'accueil pour plus de
convivialité pour les
usagers

Dès 2026

Acquisition de mobiliers et amélioration
de la signalétique du bâtiment par
l'atelier bois partagé Xylolab

Signalétique : 1100€
Mobilier : 3650€

Continuer l'innovation des
dispositifs pédagogiques

2026

Elargir l'offre du cursus théâtre

Contact avec les
associations théâtrales de
la CAE



Mise en place du quotient
familial

2027-2028

Prise en compte de la situation familiale
dans le calcul des tarifs.

Avec en appui la direction
des finances et le Vice
Président en charge des
finances

25 ACTIONS

ACTION

MISE EN PLACE

MOYENS UTILISÉS

(FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)

Création d'une charte
éthique

Rentrée 2026



Prévenir les violences
sexuelles et sexistes

Rentrée 2026



Repenser l'évaluation
globale des élèves

Entre 2026-2028



S'inscrire dans la
transition écologique et
numérique

2026-2029

Validation en conseil pédagogique

Formation par le CNFPT des agents en
lien avec le service RH de la CAE

Catalogue formations
CNFPT

Mise en place à la rentrée 2028
Echanges/concertations avec l'équipe
pédagogique et réunions avec d'autres
Conservatoires

Favoriser la mobilité douce

Actions de
communications ciblées

PHASAGE DES

AXE2

Le Conservatoire actif et inscrit dans son territoire

ACTION

MISE EN PLACE

MOYENS UTILISÉS

(FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)



Développer nos actions
en tant que « tête de
réseau » du département
des Vosges
2026-2029

Mise en place de partenariats
complémentaires/projets fédérateurs

Mobilisation de moyens
complémentaires
(*mutualisation des coûts
selon le type de projets*)
Subventions éventuelles

Participer à la mise
en place du CTEAC
de la Communauté
d'Agglomération d'Épinal
2026-2029

Avec les partenaires du CTEAC

Poste d'Éducation
Artistique et Culturelle à
budgétiser ou mutualiser
poste existant
(*coût chargé RH environ 20000€*)



Amplifier le déploiement
des actions artistiques sur
le territoire
2025-2029

Échanges avec les associations locales
(théâtre, musique, danse, ...)

En lien avec le poste EAC

Créer une classe
orchestre « musiques
actuelles »
Rentrée 2027

Partenariat avec un collège du
territoire pour une immersion par
l'orchestre

Optimiser les temps de
services des enseignants
concernés

25 ACTIONS

ACTION	MISE EN PLACE	MOYENS UTILISÉS (FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)
 Mettre en Réseau notre fond de partitions avec la bmi 2027	Acquisition du même logiciel (Limédia) que la bmi	A budgétiser
Accompagner les amateurs sur le territoire 2026-2029	En lien avec les associations locales Nouvelle amplitude d'ouverture des locaux du Conservatoire Reconduire les soirées mettant à l'honneur les amateurs	Programmation dans la saison artistique du Conservatoire
Développer des projets EAC 2026-2029	Mettre en place des résidences d'ar- tistes / croiser les actions avec les autres partenaires (scènes vosges...)	Budget mutualisé
 Participer à l'interconnexion Culture avec d'autres secteurs d'activité 2026-2029	Partenariat avec la cohésion sociale, la santé, la justice... dans le cadre de la mise en place du CTEAC	Budget mutualisé avec la structure concernée

PHASAGE DES

AXE 3

Le Conservatoire, lieu d'émancipation par la pratique artistique

ACTION

MISE EN PLACE

MOYENS UTILISÉS

(FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)



Encourager l'autonomie
et la créativité des élèves
Rentrée 2027

Compléter les cursus actuels par la
validation d'un projet créé par l'élève en
fin de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle

Présentation du projet
dans le cadre de la
saison artistique

Créer le département
« création »
Rentrée 2027

Création d'un nouveau département
Concertation avec l'équipe
pédagogique avec la mise en place de
ce cursus à la rentrée 2027

Temps de service des
enseignants concernés à
réévaluer

Élaborer un planning
d'ouverture des locaux
élargis
janvier 2027

Mise en place à l'ouverture de
la nouvelle Louvière

Accès supplémentaires à
l'Auditorium de 150 places



Mettre en place le conseil
des élèves
Rentrée 2027

Mise en place de l'instance à la rentrée
2027

Communication aux
élèves du CRD



Accompagner les élèves à
l'enseignement supérieur et
à la professionnalisation
Rentrée 2026

Renforcer les liens avec le réseau
Grand Est des Conservatoires

Facilité les déplacements,
réflexion avec la région
Grand Est pour la mise en
place de tarifs préférentiels
pour les étudiants et
mutualisation des budgets
des Conservatoires pour la
saison artistique

25 ACTIONS

ACTION

MISE EN PLACE

MOYENS UTILISÉS

(FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)

Inscrire les créations artistiques pour les élèves dans la saison artistique du Conservatoire
Rentrée 2027



Amorcer une réflexion sur les projets à l'international
2027-2029

Mettre en place une stratégie de mécénat culturel
2026-2029



Proposer le projet « Musiques du monde » aux habitants du territoire
Rentrée 2027

Inscrire les projets des élèves dans le cadre de leur projet en autonomie

Jumelage artistique, masterclass internationales,...

Reflexion commune avec les acteurs culturels de la CAE

Contact avec les associations musicales, théâtrales, centres sociaux,... de la CAE

«Soirée création» Dans le cadre de la saison artistique

Prise de contact avec les institutions concernées, budget déplacements à évaluer

Budget partagé des mécènes approchés

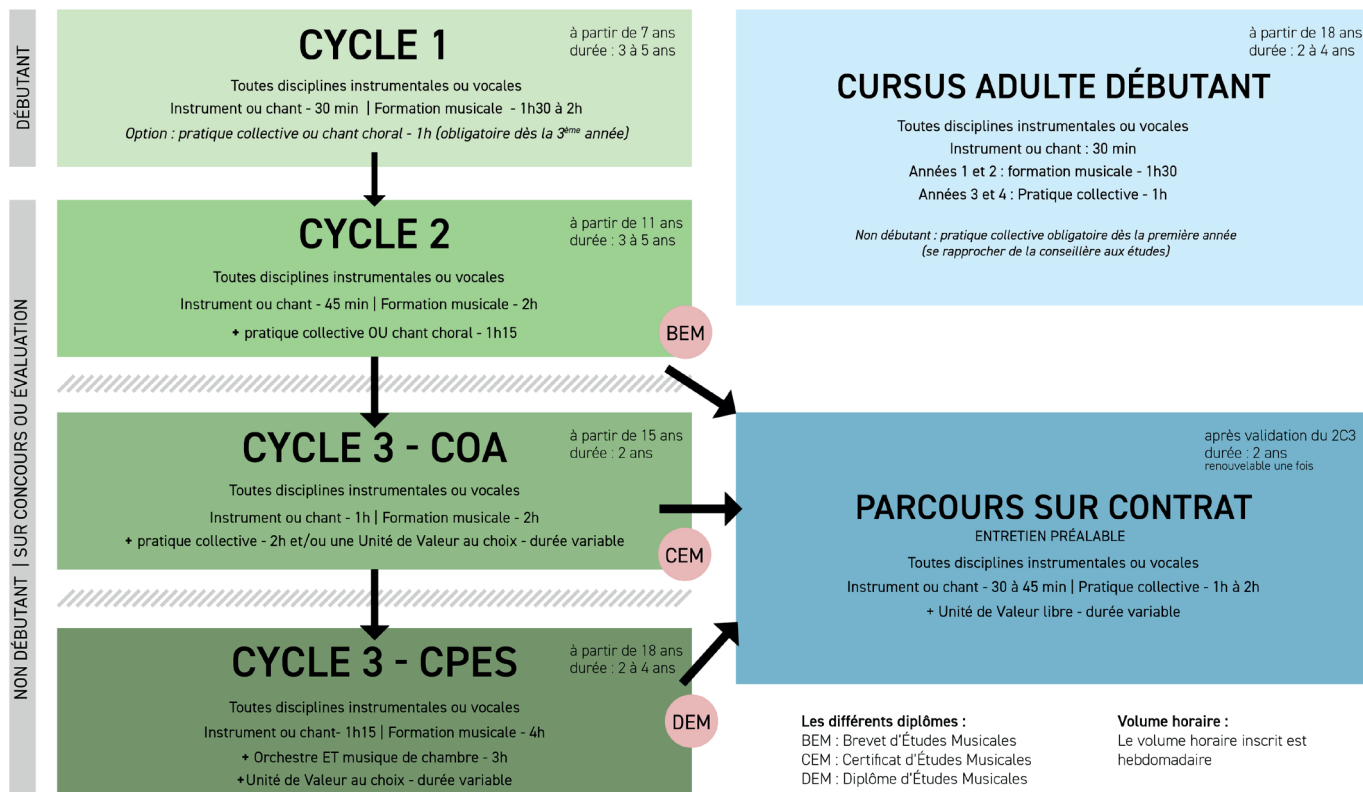
Budget inscrit dans la saison artistique du Conservatoire

CURSUS INSTRUMENTAL & VOCAL

JARDIN MUSICAL	Cours de 45 min	âge 4 ans (MS) durée : 1 an
ÉVEIL MUSICAL	Cours de 1h	âge : 5 - 6 ans (GS - CP) durée : 2 ans
EXPLORATEURS	Cours de 45 min	âge : 6 à 8 ans (CE1) durée : 1 an

CURSUS DIPLÔMANT

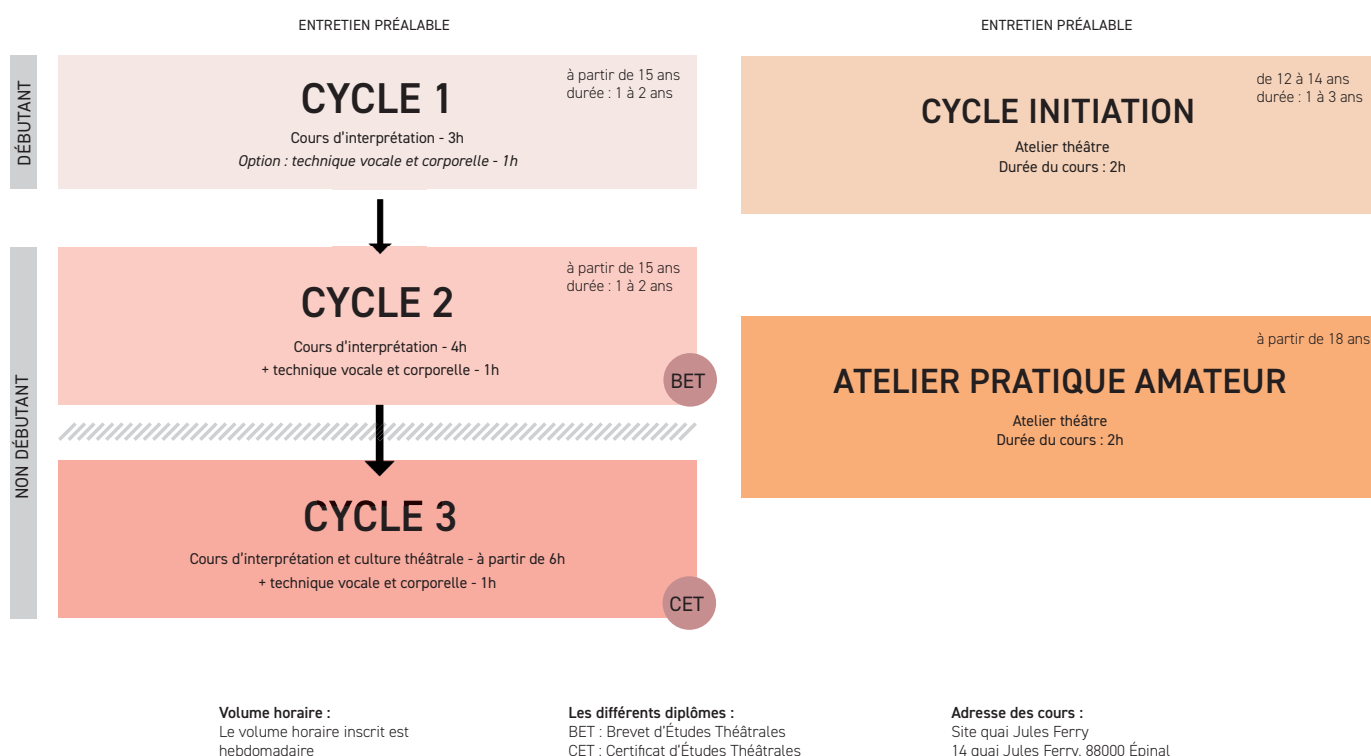
CURSUS NON DIPLÔMANT



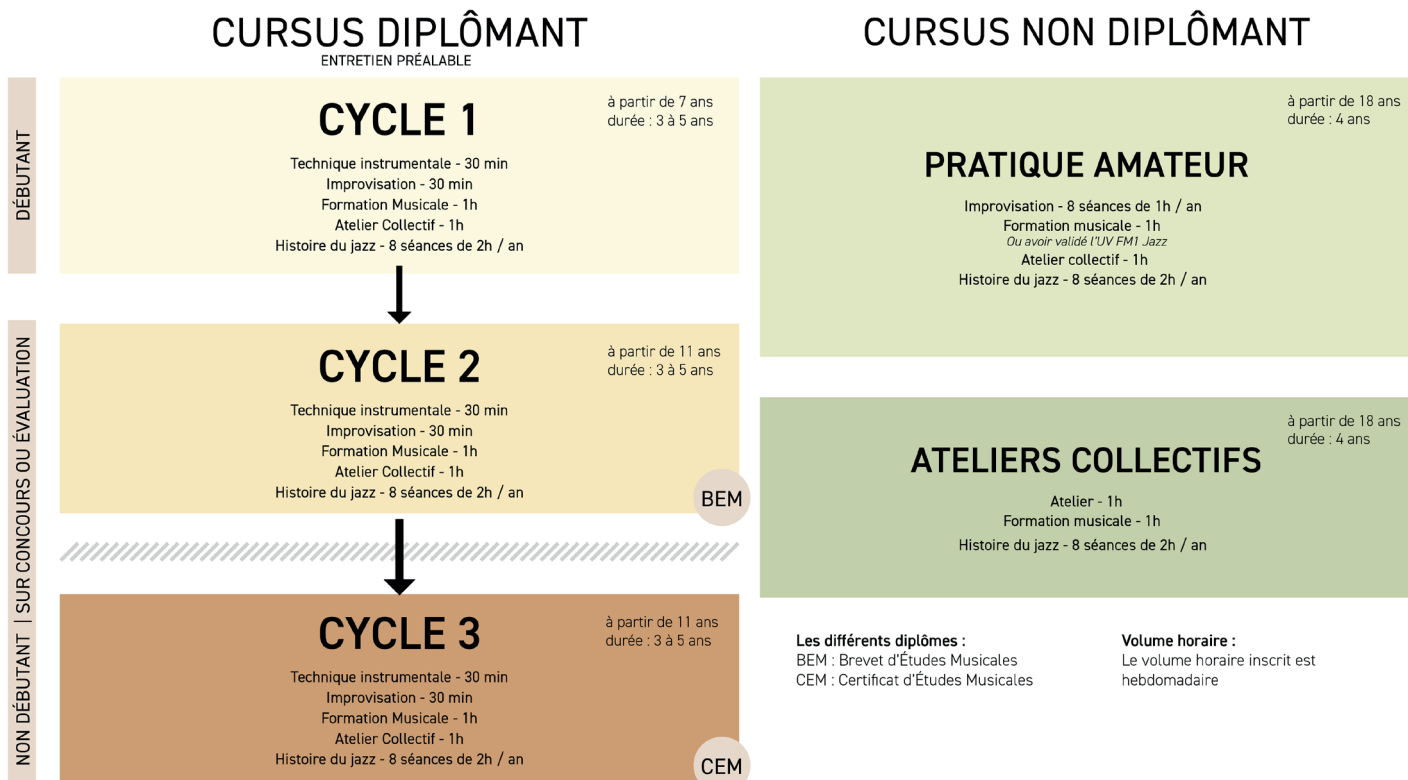
CURSUS THÉÂTRE

CURSUS DIPLÔMANT

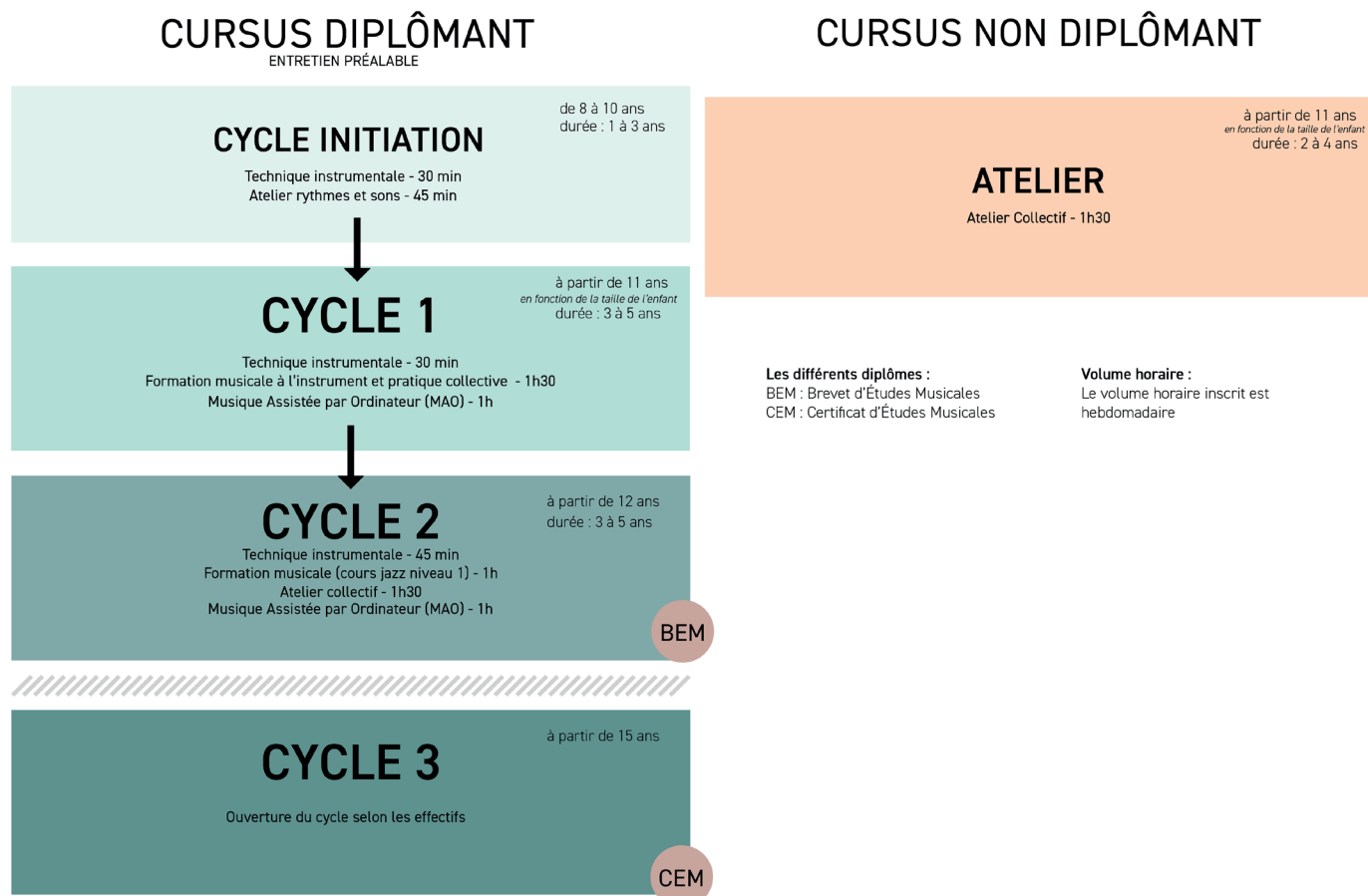
CURSUS NON DIPLÔMANT



CURSUS JAZZ



CURSUS MUSIQUES AMPLIFIÉES



L'ÉQUIPE DU Conservatoire

ADMINISTRATION

Directrice : Corinne Schizzaroto

Directrice adjointe déléguée aux études :
Jasmina Prolic

Chargée de communication et d'animation :
Laura Benzerga

Responsable administratif et financier :
Jessica Aubry-Barbesant

Régisseurs technique : Alexandre Bourgois,
Loïc Morin

Secrétaires en charge de la scolarité:
Stéphanie Abel, Magalie Adam-Thiebaut

Documentaliste : Pauline Amet

Accueil : Amel Bergherz, Bruno Falchi, Benoît
Noël, Maryline Thiebaut

ART DRAMATIQUE

Amélie Armao
Lisa Spatazza

BOIS

Basson : Aurore Thil-Kuntz

Clarinete : Nathalie Jégou

Flûte traversière : Adèle Bisschop, Isabelle
Thomas

Hautbois : Aurélien Tanazacq

Saxophone : Sébastien Maimbourg, Quentin
Thomas

CORDES

Violon : Christine Durantel, Raymond
Marquillie

Alto : Maud Lepri

Violoncelle : Florent Bellom, Clarisse Polin

Contrebasse : Hervé Perrin

CUIVRES

Cor : Ludovic Derrière

Trombone : Dimitri Debrouette

Trompette : Florian Herzinger, Luc Lahalle

Tuba et euphonium : Hélène Missieux

ÉVEIL MUSICAL

Anne-Sophie Kuntz

FORMATION MUSICALE

Alexia Balandier

Pauline Cerminati

Vincent Daniel

Florence Hilali-Chavannes

Maud Lepri

Angela Longo

Nelly Nicolaus



Sont absents sur la photo : Adèle Bisschop, Florent Bellom, Lucie Delhaye, R
Maud Lepri, Diana Muratova, Hervé Perrin, Jean-Marc Robin, Lisa Spatazza

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Accordéon : Myriam Joly

Guitare : Pierre Desclès, Geoffrey Jubault, Fabrice Thomas

Piano : Luc Benoît, Julie Bibler, Christophe Ferry, Diana Muratova, Julie Richard, Ingrid Trinquier

Harpe : Lucie Delhaye

JAZZ

Piano Jazz : Christophe Ferry

Batterie Jazz : Jean-Marc Robin

Guitare Jazz : Jonas Cordier

Basse électrique et contrebasse Jazz : Hervé Perrin

Ateliers : Jonas Cordier, Christophe Ferry, Quentin Thomas

Big Band : Sébastien Maimbourg

MUSIQUES AMPLIFIÉES

Chant : Cécile Drey

Clavier : Christophe Ferry

Batterie : Nicolas Adam, Rodolphe Français

Basse électrique : Hervé Perrin

Guitare électrique : Geoffrey Jubault

Musique Assistée par Ordinateur : Geoffrey Jubault

Ateliers : Nicolas Adam, Ludovic Derrière, Rodolphe Français, Hervé Perrin

MUSIQUE ANCIENNE

Clavecin : Thierry Bohlinger

Orgue : Alban Thomas

Flûte à bec : Émilie Aeby

Improvisation médiévale : Alban Thomas

Ornementation : Thierry Bohlinger

Théorie ancienne : Alban Thomas

PERCUSSIONS

Percussions classiques : Samuel Della Giustina, Florian Poirier

Percussions traditionnelles : Etienne Grandemenge

PRATIQUES COLLECTIVES

Acompagnement piano : Julie Richard

Ensemble vocal : Cécile Drey

Chœurs : Vanessa Goloubtsoff et Roxane Florimond

Musique de chambre : Diana Muratova

Orchestres : Florent Bellom, Florian Herzinger, Nathalie Jégou, Maud Lepri, Aurélien Tanazacq, Aurore Thil-Kuntz, Fabrice Thomas

VOIX

Chant lyrique : Cécile Drey

Accompagnement : Luc Benoît, Thierry Bohlinger



Roxane Florimond, Bruno Falchi, Étienne Grandemenge, Vanessa Goloubtsoff, et Maryline Thiebaut.

LES CHIFFRES CLÉS du Conservatoire



908 élèves

En 2024-2025



3 lieux d'enseignement principaux :



Site principal situé rue Thiers et deux autres bâtiments : situé quai Jules Ferry et avenue Général de Gaulle



55 enseignants

13 agents administratifs et techniques

43 Disciplines

Enseignées en musique et art dramatique

223

élèves en C.H.A.M.

Du CE1 à la 3^{ème}

300 élèves **sensibilisés** à la musique grâce aux interventions en milieu scolaire



1300 élèves touchés par les **actions** du Conservatoire

La saison artistique

2024-2025



59 manifestations

> **11** classes de maître

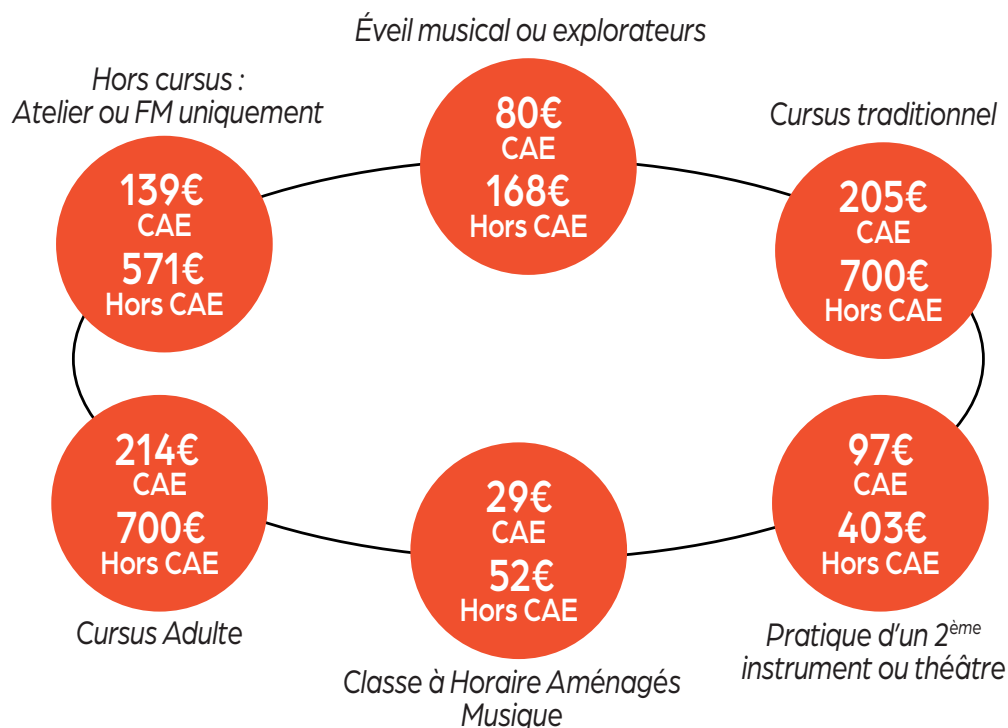
> **1** comédie musicale

> **3** conférences

> **38** concerts et spectacles

> **6** pièces d'art dramatique

Les tarifs



Budget

➔ **2 778 572 €**
de budget général en
2024-2025



20 000€
de dépense pour le parc
instrumental en 2024-2025



GLOSSAIRE

AEC	Association Européenne des Conservatoires
BEM	Brevet d'Études Musicales
BET	Brevet d'Études Théâtrales
CAE	Communauté d'Agglomération d'Épinal
CEM	Certificat d'Études Musicales
CET	Certificat d'Études Théâtrales
CEFEDM	Centre de Formation Des Enseignants de la Musique et de la Danse
CHAM	Classe à Horaires Aménagés Musique
CHAT	Classe à Horaires Aménagés Théâtre
CNSM	Conservatoire National Supérieur de Musique
CPDN	Cycle Préparatoire au Diplôme National
CPES	Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur
CRD	Conservatoire à Rayonnement Départemental
CRR	Conservatoire à Rayonnement Régional
CTEAC	Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle



DEM	Diplôme d'Études Musicales
DN	Diplôme National
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EAC	Éducation Artistique et Culturelle
EMU	European Music school Union
FFEA	Fédération Française de l'Enseignement Artistique
FIMU	Festival International de Musique Universitaire
FM	Formation Musicale
IME	Institut Médico-Éducatif
MAO	Musique Assistée par Ordinateur
OAE	Orchestre À l'École
PEA	Professeur d'Enseignement Artistique
SMAC	Scène de Musiques Actuelles
SNOP	Schéma National d'Orientation Pédagogique
UV	Unité de valeur





Textes, publications et conception graphique : Conservatoire Gautier-d'Épinal
Crédits photos : Communauté d'Agglomération d'Épinal
Impression : L'Ormont imprimeur, 88000 Épinal

Licence 2 / PLATESV-D2023-003066 / Licence 3 / PLATESV-D2023-003069

